

IIDD

La connaissance devient l'action

Rapport annuel
1996-1997

La conception graphique indicative de l'IIDD

La conception graphique indicative de l'IIDD est l'interprétation visuelle du développement durable de l'artiste Stéphane Daigle de Montréal. Le thème circulaire représente la planète de la Terre et les limites du biosphère; les formes à l'intérieur du cercle communiquent la nature interdépendante du développement humain et de l'écologie de notre petite planète; les yeux symbolisent notre conscience collective; les arbres - des systèmes naturels qui maintiennent la vie sur la terre; l'arrière-plan bleu et les lignes onduleuses - l'air et l'eau; les triangles jaunes - les points d'énergie du soleil; les visages indiquent notre humanité collective. Au centre du dessin les mains ouvertes représentent le partage des ressources, de l'information et des connaissances - le cœur du principe de l'équité du développement durable.

L'IIDD est un organisme sans but lucratif dont le siège est à Winnipeg, au Manitoba (Canada). Il est géré par un conseil international indépendant. Il est inscrit à titre d'organisme de charité au Canada et possède le statut 501 (c) (3) aux États-Unis.

La forme masculine a été retenue dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

<i>Rapport du Président du Conseil</i>	<i>1</i>
<i>Membres du Conseil d'administration</i>	<i>1</i>
<i>Rapport du Président</i>	<i>2</i>
<i>Les réseaux de connaissances</i>	<i>3</i>
<i>Tisser la toile</i>	<i>4</i>
<i>Services de rapports sur le DD</i>	<i>6</i>
<i>L'élaboration participative des politiques pour le développement durable</i>	<i>7</i>
<i>Les Grandes Plaines</i>	<i>9</i>
<i>La mesure du développement durable</i>	<i>12</i>
<i>Le programme de l'IIDD destiné aux entreprises</i>	<i>16</i>
<i>Lier le commerce et le développement durable</i>	<i>17</i>
<i>L'adaptation communautaire et les moyens de subsistance durable</i>	<i>21</i>
<i>Rapport sur le DD</i>	<i>22</i>
<i>États financiers</i>	<i>24</i>

Le développement durable, c'est intégrer l'intégrité de l'environnement, l'efficacité économique et le bien-être des gens.



Message du Président du Conseil

Il y a dix ans, à titre de Secrétaire général de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, mon attention était visée sur la production de «Notre avenir commun». Nous avons établi un programme d'action qui est maintenant au cœur des organismes tels que le PNUD et la Banque mondiale. Mais les rencontres récentes, telle que la Rio +5, et les préparations pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale, confirment que le défi d'amener le développement durable du concept à la pratique est encore très grand.

On fait des progrès dans la reconnaissance de l'importance du développement durable. Les Conventions de Rio transforment la façon dont les gouvernements lient les écosystèmes et les activités humaines. Le centre d'attention du PNUD sur le développement durable humain établit une approche pratique. Le World Business Council [Conseil mondial des affaires] sur le développement durable encourage avec succès l'éco-efficience. Et, comme l'ont montré l'IIDD et autres, l'utilisation de l'Internet et d'autres technologies de l'information a permis des percées décisives dans notre capacité de diffuser les connaissances sur et les expériences avec le développement durable.

Il y a une nouvelle vague de pensée à plusieurs niveaux - mais le changement arrive lentement. Par exemple, en décembre 1996 à sa Réunion ministérielle l'Organisation mondiale du commerce a manqué une occasion de relier le Commerce et le Développement durable. Les discussions par les gouvernements nationaux à la Commission du développement durable de l'ONU reflètent un manque de progrès sur le front national, donc une hésitation d'avancer rapidement sur les principales préoccupations internationales.

L'IIDD est en tête de l'évaluation des politiques et de la mesure des progrès pour le développement durable. Avant la fin de ce siècle nous espérons qu'il sera possible de montrer un taux de progrès beaucoup plus grand dans la transition vers la durabilité.

Je tiens à remercier le personnel et les membres du Conseil de l'IIDD pour leurs contributions en 1996-1997. Nous n'avons jamais été aussi forts comme organisme et notre impact avec les décideurs augmente toujours. Plusieurs nominations récentes au Conseil de l'IIDD reflètent notre désir de renforcer les liens avec les entreprises et l'industrie. Pendant l'année un des membres fondateurs de notre Groupe de conseillers, Keith Bezanson, a changé d'emploi. Nous sommes bien reconnaissants de son engagement formidable à l'IIDD au cours des six dernières années.

Nous anticipons encore une année de succès.



James MacNeill
Président

Membres du Conseil d'administration 1996-1997

Jim MacNeill	Président du Conseil	Canada
Arthur J. Hanson	Président-directeur général	Canada
Jacqueline Aloisi de Lardere		France
Manuel Arango		Mexique
Edward S. Ayensu		Ghana
Laurens Jan Brinkhorst		Pays-Bas
David Buzzelli		États-Unis
Dian Cohen		Canada
Jacques Gérin		Canada
David Johnston		Canada
Aban Marker Kabraji		Pakistan
Allan Kupcis		Canada
Jack MacLeod		Canada
Elizabeth May		Canada
Ken McCready		Canada
Ingrid Munro		Kenya
Hartley Richardson		Canada
Maurice Strong		Canada

Conseillers

Hon. John Fraser, Affaires étrangères et Commerce international

M. D. Ian Glen, Environnement Canada

M. Norman Brandson, Environnement Manitoba

M. Donald Leitch, Province du Manitoba

Mme Huguette Labelle, Agence canadienne de développement international

Mme Maureen O'Neil, Centre de recherches pour le développement international*

*Dr Keith Bezanson, Centre de recherches pour le développement international, jusqu'en mars 1997

Mme Mary Simon, Affaires étrangères et Commerce international

Amis de l'Institut

Professeur José Goldemberg, Brésil

Madame Gro Harlem Brundtland, Norvège

Sir Shridath Ramphal, Guyane

Message du Président-directeur général

Membres du personnel*

Arthur J. Hanson -
Président-directeur général

Ian Seymour -
Secrétaire-trésorier, Directeur des opérations

Nola-Kate Seymoar -
Adjointe au Président

Julie Wagemakers -
Responsable des publications

Janice Gair -
Responsable des opérations

Angela Vincelli -
Agente des recherches et des communications

Victoria Kellett -
Agente des projets spéciaux

Stephanie Foster -
Associée

Susan Miskiman -
Adjointe aux programmes

Carys Guy -
Adjointe administrative

Les programmes de l'IIDD

L'information et les communications

L'évaluation et les indicateurs

Les stratégies d'affaires

Le commerce et le développement durable

L'adaptation communautaire et les moyens
de subsistance durable

Les Grandes Plaines

* Dans ce rapport, la liste des membres du
personnel comprend tout individu faisant partie
du personnel le 31 mars 1997.

Un thème important d'influence pour l'IIDD est les réseaux de connaissances. Il y a trois ans l'IIDD examinait les façons d'utiliser la technologie de l'information pour favoriser les messages du développement durable. À l'heure actuelle nous gagnons des prix pour la diffusion des connaissances par le biais de l'Internet.

L'IIDD, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), et l'Institut Nord-Sud, ont demandé à notre membre du Conseil, Maurice Strong, de convoquer un groupe de Canadiens importants pour repenser notre approche au développement. Le mandat du groupe était de réfléchir sur le rôle et la position du Canada dans le monde du 21^e siècle et de considérer les forces et les capacités du Canada à l'égard des défis du développement mondial. La conclusion majeure de leur rapport «Le raccordement au monde» est qu'il faut placer les réseaux de connaissances et les technologies connexes de communication et de l'information à l'avant-plan de la politique extérieure et des activités de vulgarisation internationale du Canada. Et, de plus, que les trois organismes parrains soient au premier plan dans les conseils aux efforts canadiens sur les initiatives basées sur la connaissance.

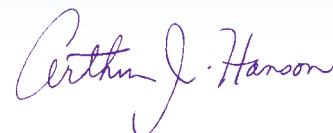
Nous utilisons le concept des réseaux de connaissances dans toute notre programmation. Nous avons récemment fondé conjointement le Centre international pour le commerce et le développement durable, qui se trouve à Genève. L'IIDD continue à encourager les réseaux grâce à nos services de rapports, Earth Negotiations Bulletin (Bulletin de négociations de la Terre), Linkages, Sustainable Developments et Developing Ideas Digest. Nous développons les outils et les services Internet pour l'utilisation par les entreprises dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructure Canada - Manitoba. Conjointement avec le CRDI et autres partenaires internationaux l'IIDD a lancé notre projet Tisser la toile, pour fournir une passerelle Internet à la fine pointe de la technologie, à présent notre effort le plus ambitieux vers l'établissement de réseaux électroniques du DD.

L'IIDD a aidé la mise sur pied d'un réseau dans la Région des Grandes Plaines et sert actuellement de Secrétariat pour ce réseau qui promet un grand succès - le Manitoba Rural Adaptation Council [Conseil d'adaptation rurale du Manitoba] - un groupe de décideurs qui se sont engagés à la durabilité de la région.

En novembre 1996 à Bellagio, en Italie, nous avons lancé un nouveau réseau «virtuel» sur la mesure des progrès du développement durable. Des experts dans ce domaine compliqué ont produit les Principes de Bellagio pour la mesure qui servent de lignes directrices pour l'évaluation pratique des progrès.

Nous avons aussi aidé avec les contributions de la société civile aux gouvernements - par le biais de Rio +5, du travail avec la Fundación Futuro Latinoamericano, et de la coordination de réunions qui étudiaient les plans ministériels canadiens sur le développement durable. Cette utilisation de notre capacité de convoquer est un moyen important d'établir de nouveaux liens ayant rapport aux réseaux de connaissances.

Pour rendre le développement durable une réalité il faut des solutions basées sur la connaissance - et l'IIDD peut y contribuer d'une façon importante.



Arthur J. Hanson
Président-directeur général

En novembre 1996 un groupe de travail composé de Canadiens réputés dirigé par Maurice Strong a proposé que la connaissance devienne la base de l'aide au développement international du Canada, et un élément-clé de sa politique étrangère. Le Rapport Strong : *Le raccordement au monde : Les priorités pour l'Internationalisme canadien au 21^e siècle*, donne un renforcement important du mandat de l'IIDD.

Le rapport est en faveur de la consolidation des relations nord-sud sur un nouveau modèle. «Le choix n'est pas entre faire et ne pas faire

de nouveaux marchés et de nouveaux partenaires commerciaux pour le Canada, ainsi qu'un avenir plus durable pour tout le monde. «Leur avenir est notre avenir. Ce n'est pas de la bienfaisance. S'ils réussissent, le Canada réussit aussi.»

Il faut ainsi que le Canada érige des ponts. Mais ils doivent se différencier beaucoup des «efforts actuels dirigés par et pour les pays riches et pour le nombre croissant de gens riches dans les pays pauvres». Le rapport déclare que «l'avantage stratégique du Canada reste probablement dans ses potentialités de «courtier en

La connaissance devient l'action

«La réalité dure [est] qu'au cours des années qui viennent, le Canada subira le défi de maintenir son rang parmi les 15 économies principales du monde, sans parler du G7. ... Le Canada sera obligé de gagner sa place à ce nouveau siècle, en grande partie dans le cadre de sa capacité intellectuelle et de son leadership mondial.»

- Lloyd Axworthy, Ministre des Affaires étrangères et Commerce international du Canada, dans un commentaire sur le Rapport Strong.

quelque chose; il est entre faire les investissements en développement durable maintenant contre le coût beaucoup plus grand et plus effrayant de fournir une réponse de redressement plus tard.»

La mondialisation des marchés des capitaux, de l'environnement et de l'information est «presque sans aucun doute la force mondiale la plus métamorphosante depuis la révolution industrielle,» déclare le rapport. Cela mène à «une idéologie agressive basée sur les «gagnants», la survie et l'hégémonie. Les idées du bien-être social, du bien commun et de l'intérêt commun...se remplacent actuellement par l'intolérance sociale, le fondamentalisme et la rivalité destructive.» Les «perdants», selon le rapport Strong, sont «les pays pauvres à l'extérieur des axes de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie de l'Est, et le nombre croissant de chômeurs et de travailleurs à faible revenu qui s'y trouvent.»

L'altruisme et l'intérêt personnel prennent tous les deux la même direction, maintient le rapport. L'aide au développement aidera à créer

connaissance» qui dépasse en portée ce qu'il décrit comme le «smorgasbord Internet» actuel.»

Dans le contexte du développement durable, le rapport indique que la connaissance a trois dimensions. Premièrement, il y a la création de connaissances, de produits et de services substantifs. Deuxièmement,

«[Dans le Rapport Strong] ... l'idée principale - la connaissance est l'influence - reste valable. Le gouvernement doit agir là-dessus.»

- Éditorial du *Globe and Mail*, Toronto, novembre 1996

il y a les réseaux basés sur les connaissances pour multiplier et diffuser les connaissances substantives. Troisièmement, il y a la capacité d'employer, d'adapter et de développer les connaissances en politique utile et en action convenable.

Bien qu'il estime que la politique étrangère du Canada doit encourager tous les trois genres de connaissance, le rapport se concentre surtout sur les réseaux de connaissances. Premièrement, le groupe de travail ressort clairement ce qu'il ne considère pas. «L'appel au réseautage est devenu un mantra aux années 90,» constate-t-il. «Autrefois beaucoup trop de connaissances pour le développement ont été centralisées, généralisées et chargées sur une bande transporteuse à sens unique du Nord au Sud, sans considération satisfaisante des problèmes pratiques, des conditions locales et des utilisateurs finals ultérieurs.»

Ce que le rapport Strong veut dire en fait par les réseaux de connaissances est «un système basé sur les technologies de communication les plus récentes, qui est dynamique et participatif, où la bande transporteuse est multidirectionnelle, et où les adaptations locales peuvent être remises dans le système et diffusées à une plus grande échelle aux autres praticiens».

Pour développer les réseaux de connaissances, le rapport demande la mobilisation des instituts canadiens du développement durable, centrée sur l'IIDD, le CRDI et l'Institut Nord-Sud, avec des liens aux organismes connexes mondiaux. L'approche canadienne doit se fonder sur la praticabilité des connaissances, qui les capture, et les utilisations qu'on en fait.

Pour que le Canada puisse jouer ce rôle, achève le rapport, «le financement public a été et restera essentiel». Tout en reconnaissant le besoin politique de restrictions financières, le rapport demande une stabilisation du financement pour les objectifs de développement durable. Il indique aussi qu'il faut que les organismes de développement trouvent des façons innovatrices et pleines d'imagination de mobiliser de nouvelles sources d'argent, de l'entreprise et ailleurs : les revenus salariaux, les frais d'utilisation, et les partenariats avec les institutions qui partagent leurs objectifs en Europe et au Pacifique, par exemple.

Membres du Groupe de travail

Maurice F. Strong (Président)

Jack Austin

Tim Brodhead

Margaret Catley-Carlson

John Evans

Yves Fortier

Gerald K. Helleiner

Pierre Marc Johnson

Janice Gross Stein

Organismes parrains

Le Centre de recherches pour le développement international

L'Institut international du développement durable

L'Institut Nord-Sud

Tisser la

Pour l'IIDD le Rapport Strong est un défi redoutable pour l'avenir - et une approbation autorisée de beaucoup de sa stratégie passée et actuelle.

En avril 1996, sous forme d'activité conjointe avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'IIDD a entrepris un programme ambitieux de deux ans intitulé *Tisser la toile*. Son but est de travailler avec quelques partenaires stratégiques pour développer une série de réseaux alliés d'information pour les utilisateurs du développement durable dans plusieurs régions du monde.

Tisser la toile est une approche qui est en même temps de très haute technicité et extrêmement accessible. Le programme est conçu pour amener les décideurs à une sensibilisation plus élevée du développement durable, à une compréhension de la façon de mettre ces concepts en pratique. Il leur donne l'accès aux outils pour la planification du développement durable, leur permet de partager les expériences de ce qui fonctionne effectivement, et porte beaucoup plus loin le réservoir international actuel de connaissances avec de nouveaux genres de recherche et dialogue facilités électroniquement.

Tisser la toile essaie de combiner les forces de plusieurs média d'information : l'animation et l'émotion forte du film, la diffusion externe mondiale instantanée de la télévision, l'analyse réfléchie des imprimés, l'interface un à un du téléphone et du courrier, et la capacité de traitement d'information du traitement sur ordinateur. Et il profite de deux des forces spéciales de l'IIDD : l'utilisation soucieuse des coûts et opportune des nouvelles technologies de l'information, et la capacité pour établir des partenariats efficaces et stratégiques.

Dans le programme Tisser la toile, l'IIDD et le CRDI commencent à travailler avec quelques partenaires principaux, chacun un organisme avec son propre réseau d'information national ou régional - en Asie du Sud, en Afrique, en Amérique latine et en Europe centrale, et possiblement en Asie de l'Est. Les fonds du projet sont utilisés pour étendre les capacités d'information

Programme d'Information et de Communications

Heather Creech -
Directrice du programme

Rod Araneda -
Agent des réseaux d'information

Richard Stokes -
Agent du soutien - systèmes informatiques

Terri Willard* -
Agente des communications Internet

Neal Thomas -
Dessinateur pour le Web

Scott Anderson -
Adjoint de projet

Karl Hansen -
Responsable du Projet des forêts
Rédacteur, *Developing Ideas*
[Développer les idées]

Marlene Roy -
Agente de projet,
directrice-rédactrice en chef,
Developing Ideas

Jeffrey Turner -
Adjoint à la recherche du Centre
d'information

Stacey Matwick -
Adjointe du Centre d'information

Alessandra Danis -
Adjointe des programmes

Nicholas Sonntag -
Membre associé

Rossen Roussev -
Associé (Hongrie)

George Varughese -
Associé (Inde)

Taoufik Ben Abdallah -
Associé (Sénégal)

• Affectée du CRDI

électroniques partagées de tous les partenaires. Mais le renforcement des capacités n'est pas un sens unique : l'IIDD apprend de première main des autres, surtout des pays en développement, ce qui fonctionne efficacement. Un élément essentiel de ces partenariats est l'échange du personnel à double sens.

Au moins 10 organismes participeront comme partenaires à Tisser la toile pendant ses deux premières années, et encore dix ou plus ont la possibilité de participer plus tard à un consortium plus grand. Au début de 1997, cinq partenaires étaient devenus membres de l'IIDD et du CRDI : les Alternatives du développement à New Delhi, en Inde; le Conseil international de la Terre à San José, au Costa Rica; l'ENDA à Dakar, au Sénégal; le Centre environnemental régional à Budapest, en Hongrie; et l'Institut de Stockholm pour l'environnement en Suède.

Au début de 1997 l'IIDD a collaboré étroitement avec le Conseil de la Terre et avec les autres partenaires de Tisser la toile dans le «web-casting» (la diffusion sur l'Internet) de la conférence Rio+5 du Brésil. L'IIDD a partagé son réseau et son expertise en conception, et a gagné l'expérience pratique importante de la diffusion des événements en temps réel du monde en développement aux publics mondiaux.

Tisser la toile relie les utilisateurs aux ressources d'information possédées

Les quatre principes de l'IIDD pour aider à développer les Réseaux de connaissances

- ▶ Être innovateur avec la technologie actuelle.
- ▶ Utiliser les réseaux publics de système ouvert plutôt que les réseaux virtuels privés ou un autre système hôte.
- ▶ Utiliser le matériel de traitement de l'information et les logiciels abordables que les autres organismes peuvent émuler.
- ▶ Travailler conjointement avec les autres en partageant la responsabilité de la collecte et du filtrage de l'information, pour assurer que les points de vues différents sont représentés.

en ligne et hors ligne par ses partenaires autour du monde. Il les aide aussi à intégrer la livraison électronique dans leurs propres pratiques de communications. Il crée et étend les banques de données des meilleures pratiques et des histoires de réussite. Les banques de données sont conçues pour qu'on puisse soumettre son matériel des ordinateurs situés à distance. Tisser la toile est décentralisé. Chaque partenaire sert de noeud d'entrée indépendant, pour assurer que le contrôle de la qualité n'est pas basé sur une perspective particulière.

Le projet est en train de concevoir une module d'interface innovatrice, interactive et conviviale, le *SD Gateway* [la Passerelle du DD], avec des «filtres intelligents», des «indicateurs électroniques» et autres outils pour aider les décideurs à utiliser de façon optimale les renseignements auxquels ils ont accès. Tout le monde qui traverse le *SD Gateway* peut rechercher sans contrainte tous les sites Web des partenaires.

Services de rapports sur le DD

L'IIDD vise à devenir le meilleur pivot Internet ou point de départ pour les renseignements sur le développement durable. Il fournit aux utilisateurs les aperçus de l'IIDD, et les connaissances obtenues par l'Institut de partout dans le monde. Les gouvernements et la politique, les gens d'affaires, les consultants, les théoriciens, les journalistes et les dirigeants communautaires utilisent tous les renseignements de l'IIDD, ce qui mène aux négociations internationales améliorées, une meilleure politique publique, et un plus grand nombre d'entreprises et de communautés durables. En 1996 il y avait des avancements considérables.

La publication de prestige de l'IIDD est *l'Earth Negotiations Bulletin* (le Bulletin des négociations de la Terre), qui fournit des rapports quotidiens et une analyse des négociations internationales importantes au sujet des questions du développement durable. L'ENB est diffusé en imprimé, par courrier électronique et par l'Internet. Ce service est inestimable aux participants des rencontres, ainsi qu'à ceux qui suivent de loin les négociations. Les petites délégations de plusieurs gouvernements, les ONG et les autres qui ne peuvent pas assister à plusieurs sessions parallèles utilisent l'ENB pour se tenir au courant des rencontres auxquelles ils ne peuvent pas assister. Le Linkages Journal, un autre produit électronique, fournit une étude bimensuelle des progrès dans toutes les négociations.

L'année passée l'ENB a lancé «Sustainable Developments» [les Développements durables], un service indépendant de rapports des conférences. Les organisateurs des réunions, des négociations et des symposia ayant rapport à la durabilité qui ne sont pas normalement couverts par l'ENB peuvent embaucher à leurs propres frais son équipe journalistique de haute qualité et objective, pour fournir un résumé unique ou une récapitulation quotidienne de leurs procédés. Au fur et à mesure que les utilisateurs de l'Internet améliorent leur système pour leur donner une capacité audio et visuelle, l'ENB espère offrir la couverture en ligne en temps réel des rencontres internationales.

Le site Internet Linkages de l'IIDD réunit l'ENB, le Linkages Journal et le «Sustainable Developments». Ces services de rapport sont étendus sur le site Web avec le contexte, l'analyse et de plus amples renseignements sur les négociations en cours et les conférences connexes. On a développé le site pour inclure les photographies et les interviews «Real Audio» avec les délégués importants. L'utilisation du Linkage a dépassé le double de l'année passée. Entre 25 000 et 40 000 fichiers sont consultés chaque semaine, et deux à quatre sont téléchargés chaque minute, 24 heures sur 24.

«Le Bulletin est la meilleure chose à défaut d'y être.»

- ENDA Inter-arabe, Tunisie

«Une couverture excellente et périmable»

- Global Business Forum

«Pour une petite délégation il est quelquefois impossible de couvrir toutes les réunions ... Notre tâche est considérablement allégée avec l'aide de votre publication»

- mission irlandaise à l'ONU

«Un guide excellent qui comprend les historiques, les dates prévues des réunions à venir, et les pointeurs qui indiquent l'information connexe ailleurs»

- Environment magazine, E.-U.

Services de rapports sur le développement durable

Langston James Goree VI (Kimo) -
Directeur général, Services de rapports
de l'IIDD

Pamela Chasek -
Associée

Chad Carpenter -
Rédacteur en chef, Linkages Journal,
Rédacteur, ENB

Jeff Anderson -
Adjoint de projet

Rédacteurs de l'ENB et du SD

Chad Carpenter
Pamela Chasek
Aaron Cosby
Elisabeth Corell
Deborah Davenport
Peter Doran
Ian Fry
Mongi Gadhoun
Emily Gardner
Aarti Gupta
Langston James Goree VI
Anja Jänz
Johnathan Krueger
Marybeth Long
Désirée McGraw
Nabiha Megateli
Tiffany Prather
Kira Schmidt
Silke Speier
Wagaki Mwangi
Lynn Wagner
Steve Wise

L'élaboration participative des politiques pour le développement durable

L'élaboration participative des politiques est une force d'actualité qui réunit la société civile, le secteur privé et les gouvernements pour élaborer les nouvelles politiques et améliorer les politiques actuelles. Au cours de l'année les efforts de vulgarisation de l'IIDD ont réuni les ONG, les affaires, la jeunesse et les groupes indigènes avec le gouvernement pour influencer les politiques ayant rapport aux questions du développement durable. L'IIDD s'est mis plus en vedette au niveau national en convoquant les réunions de la société civile pour contribuer à plusieurs consultations gouvernementales sous forme de deux structures. Présentant un nouveau modèle de consultations publiques, l'IIDD a convoqué une consultation nationale avec la société civile avant que le gouvernement n'établisse ses positions pour le Sommet des Amériques (Le Sommet de la Bolivie). En conséquence le Gouvernement canadien a incorporé plusieurs des recommandations de la société civile dans sa position. La deuxième approche aux consultations est le modèle plus traditionnel par lequel les groupes se réunissent pour répondre à une initiative de politique du gouvernement. Au cours de cette année l'IIDD s'est engagé aux deux types d'activités.

Une initiative importante était l'engagement d'organiser l'Audience publique nord-américaine de la Commission mondiale des forêts et du développement durable. En plus, l'IIDD aide la Commission en tant que serveur de son site Web et avec l'engagement permanent de Karl Hansen, notre Responsable du Projet des forêts.

La Fundación Futuro Latinoamericano (FFLA de l'Équateur) a invité l'IIDD à coordonner la participation de la société civile canadienne au processus de l'élaboration des politiques pour le Sommet hémisphérique des Amériques sur le développement durable. Le rapport sommaire de la FFLA a incorporé les résultats de la consultation de la société civile aux 34 pays des Amériques. Cela a entraîné notre participation à diverses rencontres de l'Organisation des États américains (OEA) et à la table de négociation à titre d'une partie de la délégation canadienne au Sommet.

L'IIDD a participé aussi avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère à l'organisation du Forum

national sur la politique étrangère du Canada tenu à Winnipeg en décembre. Les deux questions qu'on a discutées à la réunion étaient l'édification de la paix et les incidences politiques de la technologie de la communication. En mars nous avons travaillé de nouveau avec le Centre pour réunir les gens intéressés au développement durable et à la Commission économique de l'Asie et du Pacifique (CEAP).

L'IIDD continuera à travailler conjointement avec les autres organismes tel que le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, pour encourager et apprendre de cette technologie sociale d'actualité.

Consultations judiciaires de la politique

On demande de plus en plus l'aide de l'IIDD pour obtenir la réaction de la société civile aux politiques et aux positions du gouvernement. En 1996 l'Institut a contribué à la coordination des réactions de la société civile à l'élaboration des politiques du gouvernement au sujet des questions suivantes du développement durable :

- la Stratégie du développement durable du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
- La consultation régionale de l'ACDI sur l'aide canadienne au développement
- le rapport du Canada à la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies Rio +5

Ces activités font preuve de l'engagement de l'IIDD à soutenir le rôle de la société civile dans la consultation efficace avec le gouvernement sur les questions de politique.

La CMFDD

En septembre 1996, l'IIDD a convoqué l'Audience publique nord-américaine de la Commission mondiale des forêts et du développement durable (CMFDD). La CMFDD, une commission indépendante internationale établie après le Sommet de la Terre, s'efforce de promouvoir les réformes de la politique qui visent sur la réconciliation des objectifs environnementaux, sociaux et économiques pour la gestion durable des forêts mondiales. L'Audience publique nord-américaine était une de cinq audiences pour les divers intervenants qui ont lieu dans le monde entier pour rassembler les contributions de la société civile au rapport final de la CMFDD qui paraîtra en décembre 1997. Environ 270 participants du Canada, du Mexique et des États-Unis ont assisté à l'Audience en trois langues, et les autres ont participé par le biais du site Web interactif de la CMFDD servi par l'IIDD.

L'Audience a remporté un grand succès dans l'engagement de discussion des questions significatives sur la politique forestière en Amérique du Nord. Les Commissaires ont participé à des visites d'études afin d'apprendre de première main les enjeux reliés à la forêt boréale du Manitoba et à la forêt de peuplement vieux à Temagami, en Ontario. En plus, l'IIDD a publié sept numéros de Countdown Forests '97 [Compte-à-rebours des forêts], une série de documents d'information sur la politique forestière internationale, y compris le travail de la CMFDD et du Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts qui amènent à la Session du printemps 1997 de la Commission du développement durable des Nations Unies.

Le Sommet de la Bolivie

Le but du processus de la Consultation canadienne était : établir les positions de consensus et les recommandations parmi les représentants de la société civile sur les enjeux qu'elle considère d'une importance majeure à l'égard du développement durable dans l'hémisphère.

Environ 130 personnes et organismes ont été consultés au Canada et 70 ont participé à la réunion de consultation à Ottawa. Les consultés ont identifié huit questions de priorité : le Commerce et le développement durable; la Biodiversité; l'Eau; les Moyens de subsistance durable et l'allègement de la pauvreté; les Peuples indigènes; les Forêts; la Prévention et le contrôle de la pollution; et la Communication, l'instruction et la participation publique. (L'Énergie; et l'Évaluation et les indicateurs suivaient sur la liste de priorités).

Les recommandations de chacun des groupes de travail à la consultation avaient plusieurs points en commun. Le premier était de préconiser que le Canada joue un plus grand rôle de chef de file dans l'hémisphère. Dans ce contexte, presque tous les groupes ont identifié des exemples de succès au Canada dans le traitement des questions discutées, et ils ont pensé que le partage de tels exemples pratiques serait une contribution positive au processus du sommet, en contribuant au mouvement de la rhétorique vers l'action. Ils ont demandé l'intégration de tous les aspects du DD - social, économique et environnemental. Les recommandations pour le besoin de respecter les connaissances et les droits des Peuples indigènes étaient communes à ces discussions, ainsi qu'un souci pour l'amélioration de la participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Nous y avons ajouté la participation de la jeunesse à mesure que nous sommes devenus conscients des consultations et des projets de partenariat entrepris sous les auspices de la Réunion des jeunes du Réseau canadien de l'environnement. En fin de compte il y avait un accord général sur le besoin de la continuité du soutien pour les rencontres et les sommets internationaux passés et à venir - un besoin de développer les accords et de gagner la synergie des activités différentes.

Les Grandes Plaines

Le travail international de l'IIDD est renforcé par son engagement de près à son écozone locale, les Grandes Plaines, qui s'étendent des prairies canadiennes à travers le Midwest des États-Unis jusqu'au nord du Mexique.

Une des régions les plus importantes du monde pour l'exportation alimentaire, les Grandes Plaines d'aujourd'hui sont contraintes non seulement par les nouvelles règles commerciales internationales, l'ALÉNA et les réductions de subventions, mais aussi potentiellement par les débuts d'un changement climatique - qui pourrait changer profondément l'écologie de la région.

Les politiques des Grandes Plaines sont établies par une multiplicité de juridictions et d'organismes. L'IIDD travaille à analyser les pressions croissantes sur les prairies, à faciliter les nouvelles mesures institutionnelles qui peuvent répondre efficacement aux nouveaux défis du développement durable, et à échanger les concepts et les résultats avec les régions analogues dans les autres parties du monde.

Au cours de l'année passée le programme des Grandes Plaines s'est concentré sur le renforcement des liens entre les stratégies d'adaptation communautaire, la politique publique et les stratégies d'investissement avec le développement d'organismes qui permettent la communication, la consultation et la négociation parmi les intéressés. L'utilisation de la science et de la technologie pertinentes joue un rôle important dans la favorisation de ces activités. Les futures tentatives de l'IIDD peuvent comprendre le modelage du travail des Grandes Plaines dans les régions telles que l'Afrique, l'Asie et l'Europe de l'Est.

Le Programme des Grandes Plaines

Allen Tyrchniewicz
- Directeur du programme

Marion Meyer
- Agente de programme

Edward Tyrchniewicz
- Membre associé

Jacqueline Pilon
- Adjointe de programme

Lotte Hansen
- Associée étudiante

Les nouveaux organismes pour les nouveaux défis

En octobre 1994 l'IIDD a aidé à organiser le Great Plains Leadership Forum dans le Minnesota, l'état américain qui partage la frontière avec la province du Manitoba, où se trouve l'Institut. Le Forum était unanime qu'il fallait de nouveaux organismes pour soutenir ce dialogue. Comme premier pas il a demandé une structure institutionnelle pour établir un lien transfrontalier entre le Minnesota et le Manitoba, qui pourrait amener plus tard des autres juridictions des Grandes Plaines à un partenariat plus grand.

À la fin de 1996 on avait établi le Great Plains Institute et on avait nommé un directeur exécutif intérimaire. Situé dans le Minnesota, l'Institut servira les décideurs des Grandes Plaines des É.-U. et du Canada, travaillant au début surtout avec l'IIDD et le Minnesota Sustainable Development Institute, un des projets les plus ambitieux au niveau de l'état des É.-U.

Au milieu de 1995 l'IIDD a aidé à convoquer l'Atelier d'adaptation du Manitoba pour examiner les réactions communautaires aux changements du marché et de la

politique qui avaient un effet sur les moyens d'existence des Manitobains ruraux. Cette réunion a demandé aussi un nouvel organisme pour réunir les gens, et à la fin de 1996 le Manitoba Rural Adaptation Council (MRAC) [Conseil d'adaptation rurale du Manitoba] est devenu un organisme légal, avec un conseil d'administration qui représentait une grande gamme d'intérêts ruraux, y compris les Premières Nations. Le MRAC a reçu le financement fédéral, et le Dr Edward Tyrchniewicz exerce la fonction de directeur exécutif intérimaire pour aider le MRAC à s'établir comme organisme de financement pour les initiatives d'adaptation rurale au Manitoba. Le but du MRAC est d'aider les Manitobains ruraux et leurs communautés dans le développement et la mise en œuvre des stratégies de durabilité de longue durée qui optimisent les avantages sociaux, économiques et environnementaux. L'IIDD fournit les services de recherche et de secrétariat, et attend aussi aider à la conception des réseaux électroniques qui donneront aux communautés rurales l'accès à l'information disponible sur les possibilités de développement durable.

Un grand courant d'air frais

L'Environnement Canada a demandé au programme des Grandes Plaines d'étudier les relations entre la variabilité du climat et le changement possible, et l'adaptation communautaire. Les trois projets de recherche ayant rapport à la variabilité du climat ont examiné comment un changement climatique risquerait d'avoir une incidence sur l'agriculture, l'assurance et les loisirs et le tourisme aux prairies canadiennes.

Les incidences sur l'agriculture

L'agriculture dépend extrêmement du temps et du climat pour produire la nourriture et les fibres nécessaires pour maintenir la vie humaine. Il n'est aucune surprise qu'on considère l'agriculture une activité économique qui sera probablement vulnérable à la variabilité et au changement du climat. Les scénarios pour la région des prairies indiquent tous une augmentation de la température et les diminutions de l'humidité de la terre, et le doublement du gaz carbonique atmosphérique.

Incidences possibles du changement climatique

une précipitation réduite dans les régions qui ont déjà un déficit hydrique au printemps et en été

un besoin accru pour l'irrigation avec une disponibilité réduite d'eau

la survie hivernale des insectes et des maladies qui ont été tués auparavant grâce au climat dur

l'introduction de nouveaux insectes et de nouvelles maladies dans un climat plus chaud

quelques insecticides deviennent moins efficaces quand la température monte

Les effets défavorables de la variabilité du climat peuvent être réduits avec une adaptation réussie, qui coûterait probablement moins que les incidences qui se produiraient autrement sans adaptation.

Une autre considération dont il faudra tenir compte au fur et à mesure que l'agriculture s'adapte à une variabilité accrue du climat sur les Grandes Plaines, est celle de la sécurité alimentaire dans les autres parties du monde. Le Canada et les États-Unis possèdent environ un sixième de la terre cultivable du monde et seulement un vingtième de sa population. Les Grandes Plaines seront sous une contrainte accrue des autres régions du monde pour produire la nourriture.

Il reste beaucoup de questions sans réponse auxquelles il faut s'attaquer avant que l'agriculture sur les Grandes Plaines ne puisse s'adapter d'une manière durable à la variabilité prévue du climat. Au fur et à mesure que l'IIDD fait des progrès dans le domaine de la variabilité du climat, il s'efforcera de faciliter les communications entre les chercheurs et les intervenants des Grandes Plaines.

L'assurance des risques non quantifiés

Bien que les scientifiques soient incertains de la façon exacte dont le changement climatique aura une incidence sur le temps dans une localité quelconque, le consensus existe que les événements extrêmes auront tendance à accroître. Le but de l'assurance est de rembourser les particuliers pour les pertes sur les biens, la santé, les récoltes, la vie etc. La définition de l'assurance est généralement la provision pour les pertes et le regroupement des risques. Le changement climatique pose un problème exceptionnel dans l'évaluation du risque pour l'industrie des assurances. L'évaluation du risque est typiquement basée sur la supposition que les événements du passé reflètent d'une façon suffisante ce qu'on peut attendre de l'avenir. Les climatologues ne sont pas convaincus qu'on puisse prévoir les résultats du changement climatique avec beaucoup de certitude et ils pensent que le calcul du risque lié au changement climatique devrait se faire en fonction des prévisions de l'avenir, et pas des événements du passé. À cet égard les bonnes connaissances scientifiques, ensemble avec les techniques du génie et d'analyse financière, sont nécessaires.

Avec la prévision d'une plus grande fréquence de catastrophes liées au climat dans les prairies telles que les dommages aux cultures et aux biens causés par la grêle, ou une récolte déficitaire en raison de la sécheresse, des animaux nuisibles ou des tempêtes, ainsi que les incidences directes ou indirectes sur la santé (telle que l'incidence accrue des problèmes allergiques), la demande pour l'assurance augmentera.

Les demandes pour l'assurance ne seront remplies que si le marché d'assurance mondial est capable de souscrire le risque. L'assurance dans la région des prairies est ainsi affectée non seulement par les événements locaux mais aussi par les catastrophes climatiques dans les autres régions du monde. Les compagnies d'assurance dans les prairies et partout dans le monde essaieront de réduire leurs pertes - et d'augmenter ainsi leur capacité de souscrire le risque - en augmentant les primes, en retirant complètement leur

protection, ou en rendant la souscription du risque subordonnée à certaines actions entreprises par le preneur d'assurance.

«Le changement climatique pourrait ruiner l'industrie»

- Frank Nutter, Président de la Reinsurance Association of America, 1996.

Le golf sur la glace mince

À mesure que les communautés des prairies réagissent aux pertes des subventions et à une réduction d'emplois en agriculture, le tourisme et les loisirs jouent un rôle de plus en plus grand dans les moyens d'existence locaux. Est-ce une réponse sensée de longue durée, étant donné les changements probables dans le temps et le climat?

Bien que la controverse sur les changements spécifiques existe, la plupart des scénarios pour le changement climatique suggèrent un réchauffement général en été et en hiver pour les prairies canadiennes. L'incertitude existe quant à savoir si la précipitation totale de neige et de pluie augmentera ou diminuera, mais la disponibilité d'eau en été diminuera probablement à cause d'une évaporation plus élevée. Les rivières et les lacs gèleront probablement plus tard et fondront plus tôt, avec une croissance accrue d'algues et d'élodées pendant l'été, et les niveaux réduits d'oxygène. Le réchauffement général risquera de déplacer l'écozone de la prairie herbeuse vallonnée vers le nord au détriment de la forêt boréale, avec les incidences sur plusieurs espèces fauniques et végétales.

Les scénarios ci-dessus sont encore très généraux et ne sont pas assez fins pour réfléchir les lieux spécifiques dans les prairies. Au fur et à mesure que les scénarios deviennent plus spécifiques aux localités dans la région, on peut prévoir des changements dans les activités de loisirs et faire les plans d'urgences nécessaires. Pour le moment, on peut faire la

généralisation que les activités de plein air de la saison d'été devraient être possibles pendant une période plus longue, bien que les niveaux d'eau déterminent combien. Les hivers plus courts et plus doux pourraient aussi réduire les possibilités des activités de plein air d'hiver telles que le ski, la motoneige, le patinage, la pêche sur la glace, etc.

La création de conditions favorables pour ces activités (telle que la neige pour le ski) coûtera plus aux fournisseurs de loisirs et aux consommateurs. Jusqu'à maintenant on a fait très peu pour déterminer ce que sera ce coût. Puisqu'il y a une compréhension limitée de la façon dont les consommateurs répondront aux changements de temps, de conditions et de coûts, il est difficile de savoir si ces coûts sont justifiés. Cela légitime une investigation. Il se peut que les attractions concurrentes à l'extérieur des prairies luttent pour l'attention des consommateurs, alors il faut avoir une meilleure compréhension de cet aspect.

Puisqu'on attend que l'écozone se déplace vers le nord, il faut rechercher les changements de données démographiques, de végétation et de population de faune sauvage pour qu'on puisse les prévoir. À mesure que les utilisateurs différents - les gens et la faune - commencent à rivaliser pour les ressources de plus en plus rares (surtout l'eau), il faudra développer de nouvelles stratégies de gestion.

Les arbres comme un puits de carbone

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies a retenu les services de l'IIDD pour examiner la faisabilité de la plantation des arbres sur les prairies comme un moyen de réduire les émissions nettes de gaz carbonique (CO₂), le gaz qui contribue principalement à l'effet de serre qui entraîne le changement climatique.

Il y a trois moyens élémentaires par lesquels le monde peut réduire les émissions nettes de CO₂ : en réduisant les activités qui produisent le CO₂ (ex. utiliser moins d'énergie), en substituant les carburants à plus basse teneur en carbone (ex. remplacer le charbon par le gaz naturel), et en augmentant les « puits de carbone » qui absorbent le CO₂ (ex. planter plus d'arbres).

L'étude de l'IIDD a dégagé qu'une réduction dans la consommation canadienne d'énergie (une des plus élevée par habitant du monde) était le plus efficace des trois moyens de réduire les émissions nettes de gaz carbonique au Canada. Mais la plantation des arbres sur les prairies serait toujours valable, parce qu'elle fournirait les substitutions pour les combustibles fossiles (à mesure que la technologie s'améliore pour rendre l'alcool combustible un remplacement pour l'essence). La plantation des arbres (les plantations brise-vent) aurait aussi d'autres avantages inhérents tels que le contrôle de l'érosion, la production des fruits, et l'accroissement de la biodiversité, des loisirs et des commodités.

La mesure du développement durable

«Le réalisme prescrit que ce qu'on mesure est ce qu'on considère en dernière analyse dans les décisions.»

- Laszlo Pinter, IIDD

Le développement durable n'est plus une nouvelle idée dans le vent. Les gouvernements, les entreprises, les communautés et les particuliers le prennent de plus en plus au sérieux. Mais pour aller plus loin que la répétition de l'expression dans les discours et les rapports annuels, ils ont besoin d'objectifs auxquels ils peuvent aspirer et de statistiques pour mesurer leur rendement.

Sans ces chiffres ni les petites entreprises, ni les sociétés multinationales, ni les municipalités, ni les nations ni le public ne peuvent juger exactement si leurs activités sont efficaces. Ils ne peuvent pas mesurer les résultats; ils ne

peuvent pas établir les objectifs d'où ils veulent être dans une année ou une décennie; ils ne peuvent pas identifier les barrières qui bloquent leur travail; ils ne peuvent pas comparer les coûts avec les mouvements vers leurs objectifs; ils ne peuvent pas choisir raisonnablement parmi les options différentes; ils ne peuvent pas vérifier leurs succès avec les autres, ni d'un an à l'autre.

Le travail de l'Institut dans ce domaine est basé sur deux éléments-clé. Premièrement, il faut avoir la participation de base multilatérale pour identifier les questions importantes, et pour établir les objectifs du développement durable.

Deuxièmement, il faut avoir un cadre logique pour le choix des indicateurs mesurables.

Le travail de l'IIDD sur les indicateurs a reçu une reconnaissance internationale en juin 1996 quand le Programme de l'Environnement de l'ONU a désigné l'IIDD un centre d'excellence, et le Centre de collaboration du PNUE pour l'évaluation, le reportage et la prévision environnementaux internationaux. Le PNUE nomme seulement un centre de collaboration dans un pays, et seulement un centre de collaboration pour chaque thème principal de l'environnement.

La position dirigeante de l'Institut dans ce domaine était soulignée de nouveau en novembre 1996, quand il a convoqué une rencontre au centre de conférences de la Rockefeller Foundation à Bellagio, au nord de l'Italie. Le but des 24 spécialistes invités de carrure internationale était de distiller leurs connaissances, leurs expériences et leurs idées dans une déclaration simple qui pourrait guider la mesure du développement durable jusqu'au 21^e siècle.

L'IIDD a publié leurs conclusions sous forme des Principes de Bellagio pour la mesure du développement durable; un ensemble d'études de cas pratiques pour donner un exemple de chaque principe est en cours de préparation.

Les Principes de Bellagio pour la mesure ne peuvent pas être, bien sûr, la version finale dans un domaine qui se développe si rapidement. L'IIDD travaille avec le soutien du Wallace Global Fund pour établir un groupe de consultation permanent, lié principalement par l'Internet, pour se tenir au courant des dernières pensées sur les indicateurs. Le but de longue durée du groupe sera de développer un seul indicateur du développement durable accepté sur la scène internationale - un indice qui pourrait se coter un jour autant que le Dow Jones ou le PNB.

L'IIDD travaille avec la Banque mondiale et l'Environnement Canada pour compiler une base de données électronique de toutes les initiatives d'indicateurs effectuées aux niveaux international, national et provincial/de l'état, sous forme de mise à jour de son *Compendium* actuel (publié en 1995). Le travail inclura une bibliographie commentée des publications pertinentes. Il partagera les expériences et les idées, aidera à éviter la redondance des efforts, identifiera les domaines pour la recherche à l'avenir, et fournira aux gouvernements, aux ONG, à l'entreprise et au public une source d'information et d'experts basée sur l'Internet.

L'IIDD a rédigé un chapitre sur la durabilité dans l'écozone des prairies pour le *Rapport sur l'état de l'environnement au Manitoba* de 1997. C'est un effort pilote de premier plan pour faire la transition des rapports sur l'état de l'environnement aux rapports sur le développement durable.

Basé sur ce travail au Manitoba rural, l'IIDD a débuté un programme conjoint avec deux autres ONG dans la région de l'ALÉNA - Sustainable Seattle et Pro-Habitat de Guadalajara, au Mexique. Cette entreprise a trois objectifs. Le premier est d'améliorer les aptitudes de la communauté à identifier les enjeux locaux du développement durable, à établir les objectifs et à mesurer les progrès vers ces objectifs. Le deuxième est d'aider le développement des indicateurs de durabilité dans les autres communautés dans toute l'Amérique du Nord, en donnant des conseils sur les méthodes interculturelles du choix et de l'utilisation des indicateurs. Et le troisième est d'améliorer la comparabilité interrégionale des ensembles d'indicateurs en fournissant un cadre et une structure de rapport communs.

«Le travail de l'IIDD a été à la fine pointe des rapports sur le développement durable, de l'établissement de méthodologies telle que les indicateurs, et du développement et de la promotion des réseaux et systèmes d'information électroniques.»

- Elizabeth Dowdeswell, directrice générale, PNUE

Les Principes de Bellagio pour la mesure du DD

L'évaluation des progrès vers le développement durable doit :

- Avoir une vision lucide, et les buts pour définir cette vision.
- Être holistique : étudier les sous-systèmes social, écologique et économique et les interactions parmi ces systèmes; étudier leur état actuel, et le taux et la direction du changement; considérer les incidences humaines positives et négatives, les coûts et les avantages humains et écologiques.
- Considérer les conditions écologiques, le bien-être humain et l'équité (à l'intérieur de et entre les générations, y compris l'utilisation des ressources, la surconsommation, la pauvreté et les droits de la personne).
- Posséder une portée suffisante : une échelle de temps assez longue pour les générations à venir; tenir compte des impacts de distance éloignée; et prévoir où l'humanité pourrait vouloir aller à l'avenir.
- Être pratique : tenir un cadre organisateur, un nombre limité de questions-clé et d'indicateurs, et les mesures normalisées; comparer les mesures aux cibles, aux seuils ou aux tendances.
- Être ouverte : utiliser les données accessibles et faire les jugements explicites.
- Être compréhensible : s'adresser aux besoins des utilisateurs, engager les décideurs et utiliser le langage précis et stimulant.
- Assurer une grande participation : inclure la base populaire, les professionnels, la jeunesse, les femmes et les peuples indigènes; engager les décideurs pour assurer l'attention aux politiques.
- Être permanente : permettre la mesure répétée pour déterminer les tendances; être adaptative pour répondre aux conditions changeantes; promouvoir l'apprentissage collectif et la rétroaction dans les prises de décisions.
- Assurer la continuité : établir des responsabilités nettes; assurer la capacité institutionnelle et la participation de la collectivité locale.

Le texte entier des Principes de Bellagio, le document de travail de l'IIDD Vers les principes du développement durable - la Mesure du rendement, qui était le point de départ pour la rencontre à Bellagio, et une étude plus détaillée, Mesurer le développement durable, sont tous disponibles de l'IIDD, ou à IISDnet - <http://iisd1.iisd.ca/>.

La mesure du rendement pour l'industrie et pour le gouvernement

L'année passée l'IIDD a publié Global Green Standards (Les normes écologiques mondiales), qui étudie l'ISO 14000 et ses relations à l'éco-étiquetage, à la vérification environnementale, et à l'évaluation du cycle de vie. L'ISO 14000 est un nouveau système facultatif de gestion écologique, établi par un grand groupe de comités qui travaillaient sous l'égide des organismes nationaux de normes et l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

L'ISO 14000 n'établit pas d'objectifs environnementaux soi-même. Il fournit plutôt un cadre accepté dans lequel une entreprise peut établir ses propres normes d'éco-gestion, dessiner des méthodes acceptées de contrôler son rendement selon ces buts, et fournir des moyens objectifs pour les clients, les consommateurs et le grand public de vérifier ses prétentions environnementales.

Bien que l'industrie commence déjà à utiliser l'ISO 14000, on peut supposer de façon juste qu'il évoluera davantage pour s'attaquer à plusieurs de ses faiblesses actuelles. Le rapport de l'IIDD identifie aussi certaines de ces faiblesses. Par exemple, l'ISO 14000 porte sur la gestion écologique, pas le développement durable, et ignore en grande partie le rendement social d'une entreprise : les relations communautaires, les enjeux d'équité pour les employés, et cetera. Le rapport de l'IIDD avertit aussi qu'avec les vérificateurs inexpérimentés, les nouveaux programmes de formation et les systèmes de gestion en évolution, «il y aura beaucoup de place pour les erreurs», et «ceux qui veulent à dessein tromper le système pourraient le faire assez facilement.»

Il faut que les Ministères du Gouvernement canadien déposent les stratégies et les rapports périodiques sur le développement durable. L'IIDD a travaillé avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord dans le développement d'outils pour la mesure du développement durable, et avec Industrie Canada pour étudier les approches actuelles à la mesure des progrès.

Les écozones et le DD

Quand le gouvernement du Manitoba a demandé à l'IIDD de mesurer les progrès du développement durable à travers l'Écozone des prairies de la province, l'IIDD a recommandé que les résidents et les intervenants des Prairies soient consultés; ainsi le processus serait complètement participative.

Pendant le processus de consultation, les groupes de concertation sont devenus actifs et ont aidé à éclaircir les éléments d'un rapport sur le DD :

- Identifier ce qu'il faut mesurer
- Prioriser les enjeux identifiés du DD
- Chercher les données pour mesurer ces enjeux
- S'il n'y a pas de données disponibles, suggérer des enjeux alternatifs ou identifier les données qui ressemblent de près à l'enjeu original
- Appliquer un cadre d'évaluation du DD pour mesurer les enjeux
- Agréger les indicateurs dans les indices et les utiliser pour évaluer les tendances au cours du temps et à travers la région géographique

On a consulté un Groupe de consultation technique pour déterminer les données et la disponibilité. L'IIDD a trouvé des indicateurs dans quatre domaines :

L'environnement naturel

Le développement économique

Le bien-être humain

Les atouts communautaires

Il est essentiel de lier ces dimensions pour comprendre le développement durable. L'établissement d'un modèle utilisant ces variables nous a donné la possibilité d'examiner comment ce cadre pourrait s'appliquer aux autres écozones.

Programme d'évaluation et des indicateurs

Peter Hardi
- Directeur du programme et Membre associé

Stephan Barg
- Associé et Conseiller supérieur de programme

Laszlo Pinter
- Agent de programme

Valentina Kaltchev
- Adjointe administrative

Shannon Brown
- Adjointe administrative

Hernán Fernández
- Adjoint à la recherche

Lisa McRorie-Harvey
- Adjointe à la recherche

Terry Zdan
- Adjoint à la recherche

Bryan Osborne
- Adjoint à la recherche

Tony Hodge
- Associé

Norman Meyers
- Associé

Le programme de l'IIDD destiné aux entreprises

L'action par les entreprises est essentielle pour la réalisation du développement durable. Des changements fondamentaux sont déjà en cours. Le secteur privé dépasse la conformité et la gestion des risques vers l'écoefficacité et les émissions nulles, vers la performance et la réputation environnementales comme un élément crucial dans la compétitivité, vers la participation des intervenants, vers la vérification de la durabilité, et vers l'autoréglementation axée sur le marché qui dépasse quelquefois les normes imposées par le gouvernement.

L'IIDD est en train de finir la planification d'une deuxième phase de son Programme destiné aux entreprises, qui sera mise en œuvre en 1997. Conduit par Jim Leslie, un chef de file bien connu du secteur privé, le programme travaillera en étroite collaboration avec les partenaires de l'entreprise.

Le programme destiné aux entreprises sera axé sur ces activités :

- Aider les compagnies progressives à développer, à mettre en œuvre et à mesurer les initiatives du développement durable
- Aider l'entreprise, en général, à comprendre les concepts et les indicateurs du développement durable, et à entreprendre les premiers pas vers la durabilité
- Travailler pour améliorer les cadres stratégiques et les autres facteurs qui promeuvent les conditions pour le développement durable
- Utiliser l'Internet comme un outil de recherche, d'information et de communications pour le développement durable et les pratiques commerciales.

Le programme se concentrera au début sur l'entreprise canadienne. Le développement durable présente un défi considérable pour l'entreprise canadienne, étant donné sa dépendance à l'égard des ressources naturelles et du commerce international. Le programme bâtira sur notre intérêt au changement climatique et sur notre compétence à développer les mesures et les indicateurs du rendement et des progrès en développement durable.

Le Programme destiné aux entreprises

*Jim Leslie -
Directeur du programme*

*June Wozny -
Associée*

Comité sur les milieux d'affaires du Conseil de l'IIDD

*Ken McCready -
Président, Conseiller pour les affaires*

*Jacqueline Aloisi de Lardere -
Directrice, Centre pour l'environnement du
PNUE*

*David Buzzelli -
Dow Chemical Company*

*Dian Cohen -
Conseillère pour les affaires*

*Arthur J. Hanson -
Président-directeur général, IIDD*

*Jack MacLeod -
Conseiller pour les affaires*

*Jim MacNeill -
Président du Conseil, IIDD*

L'IIDD aidera à identifier et préconiser des approches à la réglementation moins coûteuses et plus efficaces axées sur le marché, en mettant l'accent sur les initiatives facultatives par l'industrie. Nous rechercherons et documenterons les meilleures pratiques et tendances. L'IIDD développera rapidement les éléments d'affaires de IISDnet, le rendant une passerelle intelligente aux sites principaux d'affaires sur l'Internet.

Lien le commerce et le développement durable

Le système international tient toujours deux programmes d'action distincts, le libre-échange et l'environnement, chacun poursuivi par des équipes de négociation gouvernementales différentes, subissant le lobbyisme des ONG différents; leurs rencontres sont à des tables de conférence différentes, ils rédigent des accords différents, ont des pensées différentes et sont au courant (ou ne le sont pas) des enjeux différents.

Les négociations commerciales, y compris l'Uruguay Round, ont abouti au remplacement du GATT par l'OMC, et l'accord

APIC sur les droits de propriété intellectuelle. Les négociations environnementales ont mené à plusieurs Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), surtout la Convention sur le changement climatique, le Protocole de Montréal relatif aux CFC, et la Convention sur la diversité biologique. Mais l'OMC reconnaît à peine les dimensions environnementales du commerce; les AME s'avèrent avoir des impacts commerciaux importants; et les règles n'existent pas pour résoudre les inconsistances entre les AME et l'OMC.

À Rio en 1992, les pays de l'OCDE ont conclu un marché avec le monde en développement. Le Sud accepterait une grande partie du programme d'action sur l'environnement du Nord, et en échange le Nord ferait les premiers pas pour résoudre les problèmes environnementaux internationaux (pour lesquels ils sont essentiellement responsables), s'attaquerait à la crise de l'endettement du Sud, et fournirait plus de fonds et de technologie pour aider le Sud à payer les coûts d'aborder ces préoccupations mondiales de l'environnement.

Aujourd'hui l'Accord de Rio est en faillite. Plusieurs nations du Nord négligent de remplir leurs engagements sur le changement climatique, et les fonds supplémentaires pour les coûts différentiels au Sud pour la mise en œuvre des

Est-ce que le commerce peut aider à payer la durabilité?

Au crépuscule du 20^e siècle, le libre-échange est devenu l'aspirine des économistes, le remède universel qui chassera la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Dan Glickman, Secrétaire de l'Agriculture aux É.-U., a dit récemment : «Nos agriculteurs plantent pour le monde, et veulent faire concurrence dans un marché mondial sans barrières commerciales. Ils ont besoin de règles du jeu équitables; et le monde a besoin de nos exportations pour éliminer la faim.»

Tout le monde ne partage pas cette perspective. Rosa Laranjo, une de 1,2 millions de paysans philippins qui dépendent de la vente de maïs pour leur subsistance, a dit : «Je n'en sais rien des marchés mondiaux. Et je ne comprends pas comment les Américains peuvent nous vendre le maïs à un prix si bas. Tout ce que je sais, c'est que nous ne pouvons pas faire concurrence. Nos prix se baissent, nos enfants ont faim, et notre communauté meurt.» (*Guardian Weekly*, RU, 16 février 1997).

Cependant le commerce est le moteur de l'économie mondiale. Oui, il peut amener à l'appauvrissement accru pour les humains et pour leurs environnements. Mais sans les ressources qu'il mobilise, il est difficile de voir où l'argent pour financer la durabilité doit provenir.

Le programme de commerce de l'IIDD vise à influencer les négociations commerciales et le fonctionnement du système commercial international, pour qu'ils encouragent plutôt que minent le développement durable. L'Institut le fait premièrement en contribuant des idées utiles et en encourageant le dialogue, deuxièmement en surveillant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et troisièmement en aidant à renforcer les capacités du Sud dans les discussions de commerce-durabilité. L'année passée a vu des avancements significatifs dans tous les trois domaines.

AME n'ont pas surgi. Le Sud devient de plus en plus méfiant, tant du programme d'action sur l'environnement du Nord que de ses politiques de libéralisation du commerce.

En 1996 l'IIDD a publié un document de travail qui a analysé cette impasse : *Shall We Dance* [Si on dansait]. Il identifie plusieurs problèmes auxquels le Sud doit faire face :

- Le protectionnisme écologique au Nord, tel que les règlements d'emballage et de recyclage que les petits producteurs et les producteurs moyens trouvent presque impossibles à suivre; les éco-étiquettes et les normes facultatives telles que l'ISO 14000 qui pourraient travailler contre les producteurs du Sud; et l'action unilatérale du gouvernement telle que l'interdiction de l'importation du thon aux E.-U. en 1991 pour protéger les dauphins.
- Les restrictions à l'importation qui ne sont pas basées sur la qualité du produit final mais sur les méthodes de processus et de production (MPP) dangereuses à l'environnement, que le Sud perçoit comme agressions sur sa souveraineté.
- L'accord APIC sur les droits de propriété intellectuelle, que le Sud perçoit comme un sapement de leurs industries et une dévaluation de leurs connaissances traditionnelles et de la biodiversité nationale.

L'étude *Shall We Dance* a suggéré aussi quelques éléments sur lesquels on pourrait baser un nouveau consensus

Nord-Sud : une décision de réduire les subventions contrariant l'environnement (qui coûtent actuellement environ 1 billion \$US par an), moins de protectionnisme écologique unilatéral au Nord, le renforcement des capacités pour donner au Sud le moyen de travailler dans les limites des AME, des changements à l'accord APIC, et un dialogue plus ouvert dans l'OMC. Plusieurs de ces éléments étaient le sujet des initiatives de l'IIDD au cours de l'année passée.

Le rendement de l'OMC

Avant la réunion ministérielle de l'OMC tenue à Singapour en décembre, l'IIDD a publié un rapport détaillé sur les deux premières années de l'OMC, et un deuxième document de travail sur le manque de transparence dans son travail. Le rapport de l'IIDD, que l'agence de presse Reuters a appelé «une critique sévère», a allégué que l'OMC avait jusqu'à présent manqué d'intégrer les préoccupations du développement durable dans les politiques de commerce international. «Les marques d'approbation pour l'OMC pourraient bien être prématurées,» a averti l'IIDD. «Les deux premières années n'ont pas été encourageantes.»

À la différence de la plupart des organismes de l'ONU, l'OMC n'a aucun organisme de liaison ONG, et toutes ses réunions ont lieu à huis clos : aucun ONG, industrie,

Travailler avec le Sud

Si les ONG ont la difficulté à comprendre les ramifications des négociations mondiales sur le commerce et le développement durable, c'est le même pour plusieurs gouvernements, surtout au Sud. L'IIDD s'engage à encourager les droits de parole forts du Sud sur ces questions, et dirige le groupe de travail sur le commerce et l'environnement du Conseil chinois de coopération internationale, qui rend compte au gouvernement chinois de haut niveau.

En 1996 la Chine a commencé son Plan vert inter-siècles, un programme de 15 ans qui vise à faire de nettes améliorations à son environnement gravement dégradé. Basé sur le principe du pollueur-payeur, il met les responsabilités de la lutte contre la pollution fermement sur les entreprises et les municipalités. Le plan prévoit la dépense de 180 milliards de yuan (1,5 milliards de \$US) par l'an 2000, y compris 3 - 4 milliards de \$US de capital étranger. L'accent principal sera sur la pollution de l'eau, les pluies acides et la dioxyde de soufre, en faisant attention à la couche d'ozone, aux gaz à effet de serre et à la biodiversité.

En 1996 l'IIDD a aidé à organiser une conférence majeure sur les implications de l'ISO 14000 pour la Chine; il a rédigé la version définitive des rapports sur le développement des aliments verts en Chine et sur l'éco-étiquetage pour les aliments organiques; et il a continué l'étude de sa production et de son utilisation des substances appauvrissant la couche d'ozone.

L'IIDD, en partenariat avec l'UICN et le CRDI, étudie activement l'expansion de ce travail de renforcement des capacités de la Chine à un ou deux autres pays du Sud, et cherche le financement pour travailler avec des partenaires identifiés dans les régions au sud de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique du Sud.

L'IIDD sur l'OMC

«Les deux premières années n'ont pas été encourageantes. Le thème dominant a été la continuité du GATT à l'OMC. Une culture de prises de décisions fermées a persisté, on a reporté des structures internes inefficaces sans réflexion, et le procédé de règlement des différends se ressemble encore au comité de règles d'un club.»

- de «L'Organisation mondiale du commerce et le développement durable : Une évaluation indépendante», IIDD, 1996

communauté scientifique, organisme intéressé par la protection de l'environnement ou média. Même les ordres du jour des réunions de l'OMC ne sont pas disponibles aux tiers. L'étude de l'IIDD a suggéré que les ONG et les médias doivent être exclus seulement quand l'OMC est effectivement en train de négocier les tarifs et les affaires semblables; que presque tous les documents doivent être disponibles au public; et que les ONG doivent pouvoir

Programme du commerce et du développement durable

David Runnalls -
Directeur du programme et Membre associé

Aaron Cosby -
Agent de programme

Wan Hua Yang -
Agent de programme

Konrad von Moltke -
Membre associé

Mohamed Sahnoun -
Membre associé

Tom Conway -
Membre associé

Jennifer Zelmer -
Adjointe administrative

soumettre les mémoires d'intervenant désintéressé aux comités de jugement de l'OMC qui jugent les différends commerciaux.

L'IIDD a fourni la couverture sur le World Wide Web de la réunion ministérielle de l'OMC grâce à son Service de rapports Sustainable Developments et a participé à une session spéciale indépendante sur le Commerce et le développement durable organisée par le Centre international pour le commerce et le développement durable (CICDD).

L'IIDD aide à fonder le Centre de Genève

La publication de ces rapports sur l'OMC a souligné l'importance d'un autre succès de l'IIDD en 1996, quand l'Institut s'est associé avec la Consumer Unity and Trust Society [Société d'accord et de confiance des consommateurs] (l'Inde), la Fundación Futuro Latinoamericano (Équateur), la Coalition suisse des organismes de développement, et l'Union mondiale pour la nature (UICN) pour établir le Centre international pour le commerce et le développement durable (CICDD) à Genève. L'IIDD a exécuté l'étude de faisabilité sur laquelle on a basé le CICDD, et a aidé avec l'obtention de son financement initial.

Le centre fera bénéficier les ONG en faisant circuler le genre d'information qui ne se trouve pas dans les communiqués de presse officiels de l'OMC. Quels enjeux sont polémiques à l'heure actuelle, et que sont les lignes principales de discussion? Quels sujets importants seront bientôt sur l'ordre du jour? Quels enjeux faut-il discuter, qu'on ne discute pas maintenant? Le centre aidera aussi la communauté commerciale, dont les progrès vers le développement durable dépendront critiqueusement d'une société civile internationale informée et active.

«Le Canada a fortement préconisé un système de commerce multilatéral plus transparent. La transparence aidera à améliorer l'efficacité de l'OMC et la promotion du développement durable.»

- Arthur C. Eggleton, Ministre du Commerce international du Canada

Le Centre de Genève se concentrera sur l'OMC, la CNUCED et quelques autres forums sur le commerce et le développement. Il rendra leurs documents disponibles en ligne, avec un commentaire bref; il publiera un bulletin mensuel; aidera le réseautage des ONG; offrira des conseils non-officiels sur la scène de Genève; fournira les services de bureau aux ONG qui visitent Genève; facilitera les réunions parmi les ONG; et organisera des dialogues de politique avec la communauté commerciale. Il ne fera pas pression soi-même sur l'OMC, ni développera ni encouragera aucune position commune des ONG.

Le CICDD fonctionne déjà, avec un conseil de direction, un personnel de base dirigé par Ricardo Melendez-Ortiz, et ses bureaux près de l'OMC. Il a le financement d'établissement suffisant pour deux ans, de quatre gouvernements européens, du canton de Genève, d'une fondation américaine et d'une dizaine d'ONG. Environ 25 ONG, et un groupe de spécialistes réputés en commerce international, siègent dans les comités consultatifs.

Les MPP : pas quoi, mais comment

L'IIDD est en train de commencer une analyse des MPP : Méthodes de processus et de production. Presque toutes les normes de commerce environnementales sont basées actuellement sur le produit échangé final. Est-ce que les réfrigérateurs utilisent les CFC? Est-ce que les voitures ont les convertisseurs catalytiques? Est-ce que les bananes contiennent les résidus de pesticides? Mais ce qui est de plus en plus en question n'est pas l'incidence environnementale du produit même, mais de la méthode de sa production. Est-ce qu'on pêche les crevettes avec des méthodes qui tuent les tortues? Est-ce qu'un animal à fourrure a été attrapé dans un piège non violent? Est-ce que la fabrication du papier implique le déboisement inacceptable?

Ce sont des enjeux très contestés. Pour plusieurs au Sud, le contrôle des MPP semble être l'impérialisme écologique, une intrusion insupportable dans la façon dont ils gèrent leurs propres environnements. Pour plusieurs au Nord, ignorer les MPP veut dire négliger d'accepter la responsabilité pour les conséquences sociales et environnementales de leur propre consommation. L'IIDD espère développer des idées et principes qui pourraient former la base d'un consensus Nord-Sud sur les MPP, et qui pourraient être inclus dans un nouvel accord international sur le commerce et l'environnement, en utilisant les MPP pour promouvoir le développement durable.

Les connaissances : sur- ou sous-protégées?

L'accord APIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce), qui est entré en vigueur en janvier 1995, augmente et élargit les brevets et les droits d'auteur. Auparavant, les pays pouvaient décider s'ils voulaient faire partie des accords internationaux actuels, tels que la Convention de Berne sur les droits d'auteur des livres. Maintenant l'accord APIC est obligatoire pour tous les membres de l'OMC, et un pays peut ne pas participer uniquement s'il se retire aussi du système de commerce international.

Depuis des siècles les lois sur les brevets et les droits d'auteur cherchent à équilibrer le bien-être de l'inventeur ou l'auteur (qui mérite une rémunération juste) contre le bien-être du public (qui profite d'un accès à bas prix ou illimité à l'invention, au livre ou à la musique). La récompense de l'innovation et l'accès abordable à l'innovation sont tous les deux des éléments essentiels du développement durable.

L'APIC augmente la période de protection pour les produits et les processus récemment inventés et brevetés, et l'étend dans certaines circonstances à des variétés nouvelles de plantes, d'animaux et de microorganismes. L'année passée, l'IIDD a publié un document de travail qui a analysé les effets probables de l'APIC sur le Sud.

L'APIC déplace l'équilibre de l'avantage vers les inventeurs. Ainsi les pays en développement avec des forces actuelles en R & D, en littérature et en arts profiteront dans l'ensemble. Et ceux qui utilisent principalement les inventions des autres trouveront peut-être que les nouveaux produits, technologies, publications et programmes d'ordinateur deviendront plus chers et plus difficiles à obtenir.

Les pays comme l'Inde, qui ont développé de grands programmes de médicaments génériques dans les conditions où ils ne paient pas les redevances aux inventeurs originels, vont probablement voir leurs dépenses de santé monter en flèche. Et la plupart du Sud verra monter les prix de films, de vidéos, de programmes d'ordinateur et de livres étrangers au fur et à mesure que les versions piratées disparaissent. Mais il se peut que l'agriculture subisse les effets les plus profonds.

L'APIC permet le brevetage de nouvelles obtentions végétales, mais il ne donne aucune protection aux milliers et milliers de souches adaptées localement des produits de base tels que le riz et le maïs, sélectionnées par les agriculteurs pendant des siècles de gérance, des souches qu'on utilise

régulièrement pour infuser de nouvelles caractéristiques dans les graines produites de façon centralisée. On attend alors que l'APIC précipite le transfert libre de la biodiversité agricole, des fermes et des terres sauvages du Sud aux laboratoires agricoles du Nord, où on peut l'utiliser pour développer des graines nouvelles brevetables, qu'on peut revendre au Sud au prix que le titulaire du brevet veut demander - une situation qu'un nouveau rapport de l'IIDD déclare «sottises».

L'étude de l'IIDD suggère plusieurs moyens par lesquels les pays en développement peuvent maximaliser la flexibilité limitée de l'APIC, y compris le développement de leurs propres systèmes pour la protection des obtentions végétales au lieu de les faire breveter, et les mesures législatives de la «prérogative de l'agriculteur», qui permet à un agriculteur de garder des graines d'une récolte pour les semer la saison suivante, sans payer une deuxième redevance au sélectionneur de végétaux.

L'adaptation communautaire et les moyens de subsistance durable

Naresh Singh -
Membre associé

Charles Agobia -
Agent de programme

Virginia Gonzales -
Adjointe administrative

L'adaptation communautaire et les moyens de subsistance durable

S'adapter au stress au Zimbabwe

Le continent d'Afrique est souvent décrit comme le plus pauvre, ses différents pays ont le plus grand besoin d'aide de l'étranger. L'IIDD voit néanmoins le continent et ses peuples d'une autre perspective - ils sont riches - riches en culture, en intelligence et en capacités de survie. Il y a une abondance d'expériences et un capital humain et en nature en Afrique que les modèles et les organismes de développement traditionnels ont ignorés. Pendant les deux dernières années nous nous sommes engagés à identifier un modèle différent pour le développement qui bâtit sur les forces des communautés africaines. Le programme se concentre sur ce qu'ils ont au lieu de leur pauvreté et ce qu'ils n'ont pas.

Le cadre conceptuel que nous essayons entraîne l'interaction parmi trois éléments : les stratégies locales que les communautés ont développées au cours des années pour s'en tirer des chocs et des contraintes (telles que les cultures multiples pour s'en tirer de la sécheresse et de la dégradation de la terre); le contexte politique qui influe sur ces stratégies adaptatives (tels que les programmes d'agriculture, le crédit, les mesures incitatives et les subventions); et l'information et la technologie disponibles aux communautés (telles que l'accès aux graines convenables, à l'électricité, au matériel de meunerie, aux marchés etc.). Trop souvent les efforts d'aide n'ont considéré qu'un de ces éléments en isolation, essayant par exemple d'introduire des cultures différentes sans considérer les politiques ni les technologies qui sont nécessaires afin d'appuyer leur utilisation soutenue. De la même façon, les conseils sur les politiques, surtout ce qui implique les consultants extérieurs, se donnent sans considération de ce que les habitants locaux savent et font déjà. Il y a des histoires innombrables d'une telle aide manquée. Pour surmonter ces limitations et forger une réponse plus utile il faut trouver un autre moyen de penser et un autre ensemble de relations. Le défi est pour les décideurs dans les positions d'influence dans les gouvernements nationaux et locaux et les organismes d'aide de se réunir avec les habitants locaux et les scientifiques pour identifier et évaluer les stratégies appropriées de longue durée pour améliorer les subsistances durables et établir les communautés viables.

Afin d'essayer, de peaufiner et d'étendre ce cadre conceptuel et cette méthodologie, en 1996 l'IIDD s'est lancé dans un programme de trois ans d'atténuation de la sécheresse, financé par l'ACDI, avec ENDA Zimbabwe. C'est le suivi de notre travail antérieur avec deux villages, Makaha et Gwanda. L'ENDA fournit l'expertise africaine et l'IIDD fournit l'expertise à matière de la politique et la perspective internationale. Le projet est financé par l'Agence canadienne de développement international. On s'attend que tout notre travail dans ce domaine de programmes amène à un cadre d'action sociale qui relie le développement communautaire et les subsistances durables. Notre travail aide à établir de nouvelles alliances parmi le gouvernement, les communautés locales, le secteur privé, les scientifiques et les pédagogues. En bâtissant sur cette grande base de connaissances l'IIDD espère influencer les organismes d'aide et ceux qui élaborent les politiques qui ont un impact direct sur l'allègement de la pauvreté.

Rapport sur le DD

L'IIDD s'engage à favoriser une transition mondiale vers le développement durable. Nous faisons notre part en suivant les politiques d'opérations qui conservent et protègent les ressources nécessaires pour la survie des générations à venir. Conformément à notre Politique du développement durable, nous poursuivons dans notre lieu de travail les Objectifs du développement durable qui suivent.

L'intégrité environnementale

Efficiences énergétiques - L'IIDD encourage son personnel à utiliser des moyens de transport écoénergétiques pour se rendre au travail (bicyclette, marche, transport en commun ou covoiturage) et à utiliser l'escalier plutôt que les ascenseurs. L'IIDD fournit un support de bicyclettes dans un garage de stationnement sécuritaire pour l'usage du personnel. Nous utilisons l'équipement de bureau éconergique, y compris les photocopieurs et les ordinateurs. Des rappels sont affichés partout sur les lieux afin d'encourager les membres du personnel à conserver l'énergie en fermant les lumières et l'équipement de bureau.

Prévention de la pollution - Tous les employés participent activement au programme de recyclage multimatériaux de l'Institut. Nous sommes un partenaire de projet avec le Skyline Recycling Project, une activité qui fournit les possibilités d'un travail ayant un sens pour les jeunes du centre-ville de Winnipeg, et qui détourne plusieurs articles et matériaux des sites d'enfouissement. Les politiques de bureau de l'IIDD ont été mises en valeur en automne 1996 à l'émission de CBC Radio «Green Office» [Bureau vert].

Achats - Nous faisons appel aux fournisseurs qui adhèrent à des pratiques et à des normes écologiques. Nous favorisons les achats en vrac des produits ayant une teneur maximale en déchets de postconsommation et l'emballage minimal. Nous nous servons des hôtels et des traiteurs qui possèdent des programmes de conservation de l'environnement. Nous encourageons de façon particulière les fournisseurs exemplaires quant aux pratiques de développement durable.

Le bien-être des employés

L'IIDD est une organisation en évolution. Nos politiques sont basées sur les valeurs durables qui encouragent le développement durable à l'intérieur de l'organisation, tout en restant adaptables au milieu de travail changeant.

Nous avons des réunions du personnel hebdomadaires d'une durée d'une heure pour garder les voies de communication ouvertes et transparentes, et pour fournir un forum pour la formation et l'échange de l'information. Autres sessions moins structurées, les «réunions de brain-storming - petit déjeuner» ont lieu de temps en temps pour encourager les équipes de programme à se communiquer et à échanger les idées et l'information plus à fond sur les sujets spécifiques d'un intérêt commun. La promotion du travail d'équipe a lieu dans le bureau, avec des particuliers des différents domaines de programmes qui se réunissent pour développer des initiatives spécifiques, et aux rassemblements informels à l'extérieur du bureau.

Comprenant 18 rédacteurs à la pige sur l'équipe ENB et les personnes à temps plein et partiel, au bureau de Winnipeg et aux bureaux virtuels ailleurs, il y avait 74 personnes associées à l'IIDD le 31 mars 1997. Une image de notre profil organisationnel à cette date montre que 49 p. 100 sont des femmes, 1p. 100 sont des personnes handicapées et 20 p. 100 appartiennent à une minorité visible ou sont de descendance autochtone. De nos membres associés et nos associés, 19 p. 100 sont des femmes, une augmentation significative de l'année passée quand tous ces rôles étaient exercés par des hommes. 27 p. 100 des membres du Conseil d'administration le 31 mars étaient des femmes.

L'IIDD s'engage activement dans les activités communautaires dans notre communauté locale de Winnipeg, au Manitoba. Ces activités comprennent la participation aux comités de l'environnement, du financement et des cérémonies d'ouverture des Jeux panaméricains de 1999 et au comité du développement durable de la Chambre de commerce de Winnipeg. Les autres activités comprennent la participation à la Journée de la Terre et à la journée des carrières organisées localement, au projet CentrePlan de la ville, au Festival de la forêt au Fort Whyte Centre et à d'autres événements communautaires. Au cours de l'année passée nous avons organisé et accueilli plusieurs réunions et consultations à Winnipeg - des petites réceptions avec le Conseil provincial des femmes à la grande Audience publique nord-américaine de la Commission mondiale des forêts et du développement durable. Nos membres du personnel sont souvent les conférenciers et les chargés de cours invités aux universités et aux collèges communautaires de la région.

L'IIDD est un partenaire financier pour une bourse d'études Fulbright au Manitoba et pour un nouveau programme de bourses d'études établi par la Table ronde sur l'environnement et l'économie du Manitoba (MRTEE). Ces bourses d'études favoriseront le mandat de l'IIDD en renforçant ses liens avec les jeunes dans les établissements d'enseignement supérieur, et en faisant la promotion de la compréhension du développement durable parmi les décideurs de l'avenir.

Nous invitons les étudiants et les autres groupes communautaires qui s'intéressent au développement durable à visiter l'Institut et notre centre d'information, qui sert de centre d'information pour les questions de développement durable. Nos installations de conférence sont disponibles aux autres organisations dans la communauté, contre remboursement des frais, quand nous n'en avons pas besoin pour nos propres activités.

Efficiences économique

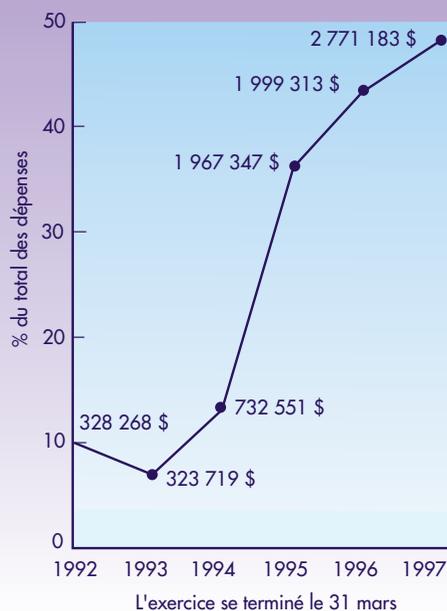
Nous continuons de consacrer des efforts à maintenir ou à améliorer l'efficacité des coûts. Les dépenses au titre des programmes en pourcentage du total des dépenses ont légèrement diminué de 82 p. 100 l'année passée à 81 p. 100 cette année. Nous fonctionnons sous forme d'un institut électronique. Nous soulignons l'utilisation du courrier électronique, en télécopiant directement de nos postes de travail et en utilisant l'Internet, les disquettes et les autres média électroniques pour la communication et le stockage des données. Chaque fois que possible nous fonctionnons sur le plan national et international en utilisant le téléphone, la vidéoconférence et la communication électronique au lieu de voyager. Nous avons établi les liens de bureau virtuel à mesure que le réseau de gens associés à l'Institut s'étend pour compter la représentation dans les différents endroits d'une importance stratégique à l'extérieur du centre de Winnipeg. Nous jouissons des avantages de la représentation dans ces endroits sans le besoin d'engager des dépenses fixes d'infrastructure supplémentaires considérables.

Nous sommes en train de créer un «intranet». Il utilisera la technologie WWW de l'Internet à l'intérieur de notre organisation pour améliorer les communications parmi nos membres du personnel et nos associés qui travaillent à nos bureaux physiques et virtuels. Cette approche améliorera nos communications internes.

Un des objectifs stratégiques de l'IIDD a été de générer des recettes d'une base de plus en plus diverse de partisans. Les subventions désignées et les autres revenus en pourcentage du total des dépenses ont augmenté à 49 p. 100 cette année de 43 p. 100 l'année passée. Notre succès soutenu dans la réalisation de cet objectif est une mesure tangible de l'influence croissante de l'IIDD parmi les décideurs au Canada et sur la scène internationale.

1996-1997

Subventions désignées et autres revenus
en pourcentage du total des dépenses



INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OPINION INDÉPENDANTE À L'ÉGARD DU RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aux membres de l'Institut international du développement durable

Nous avons examiné le rapport sur le développement durable ci-joint pour l'exercice terminé le 31 mars 1997. La responsabilité de ce rapport incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport en nous fondant sur les procédés décrits au paragraphe suivant.

Nous avons examiné les lignes directrices et les objectifs de l'Institut reliés au développement durable et évalué la méthode adoptée par la direction pour mesurer le degré de réalisation de ces objectifs. Notre évaluation a compris des entrevues avec la direction et le personnel, l'observation des lieux et des méthodes de travail ainsi que le contrôle par sondages des documents pertinents.

À notre avis, d'après les mesures indiquées ci-dessus, les objectifs reliés au développement durable et la méthode adoptée par la direction pour mesurer le degré de réalisation de ces objectifs sont raisonnables, et les conclusions auxquelles est arrivée la direction dans le rapport sur le développement durable ci-joint sont présentées fidèlement.

Meloi V. + Touche.

Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 24 avril 1997

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de

l'Institut international du développement durable

Nous avons vérifié le bilan de l'Institut international du développement durable au 31 mars 1997 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Institut au 31 mars 1997 ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 18 avril 1997

État financiers

Bilan

31 mars 1997

	1997	1996
ACTIF		
Encaisse	742 937 \$	700 685 \$
Débiteurs	1 494 768	2 131 106
Titres négociables (note 4)	8 784 447	6 219 533
Intérêts courus	193 112	111 032
Frais payés d'avance et dépôts	68 235	115 699
	11 283 499	9 278 055
Immobilisations (note 5)	435 626	455 231
	11 719 125 \$	9 733 286 \$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	513 235 \$	346 373 \$
Produits reçus d'avance (note 6)	4 041 975	2 433 130
	4 555 210	2 779 503
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	435 626	455 231
Réserve pour développement de programmes	4 251 783	4 251 783
Réserve pour développement à long terme	2 143 129	1 871 250
Actifs de fonctionnement nets non affectés	333 377	375 519
	7 163 915	6 953 783
	11 719 125 \$	9 733 286 \$

Finances et fonctionnement

Ian Seymour -
Secrétaire-trésorier, Directeur des opérations

Ramzan Hirji -
Agent comptable et des finances

Robert Jones -
Comptable du projet

Janice Gair -
Chef des opérations

Darlene Gregoire -
Commis comptable

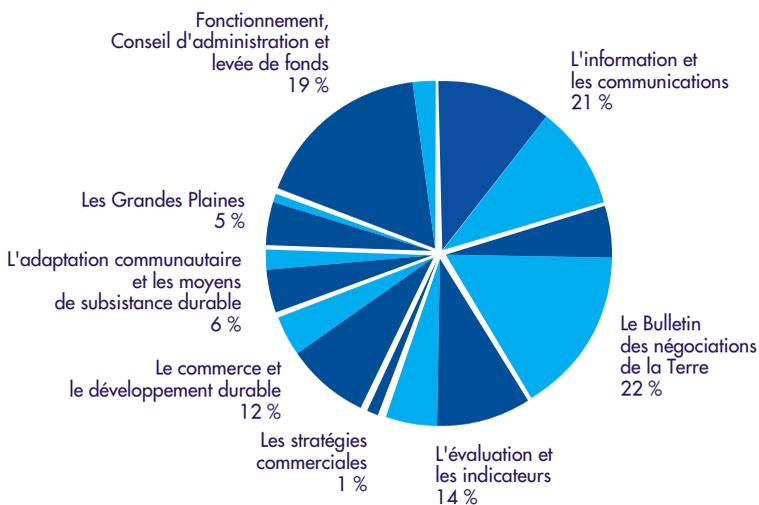
Lael Dyck -
Adjointe administrative

État de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé le 31 mars 1997

	Actifs nets investis en immobilisations	Réserve pour développement de programmes	Réserve pour développement à long terme	Actifs de fonctionnement nets non affectés	Total 1997	Total 1996
«SOLDE, AU DÉBUT»	455 231 \$	4 251 783 \$	1 871 250 \$	375 519 \$	6 953 783 \$	6 346 916 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(235 068)	-	-	445 200	210 132	606 867
Investissement en immobilisations	215 463	-	-	(215 463)	-	-
Restriction d'ordre interne	-	-	271 879	(271 879)	-	-
«SOLDE, À LA FIN»	435 626 \$	4 251 783 \$	2 143 129 \$	333 377 \$	7 163 915 \$	6 953 783 \$

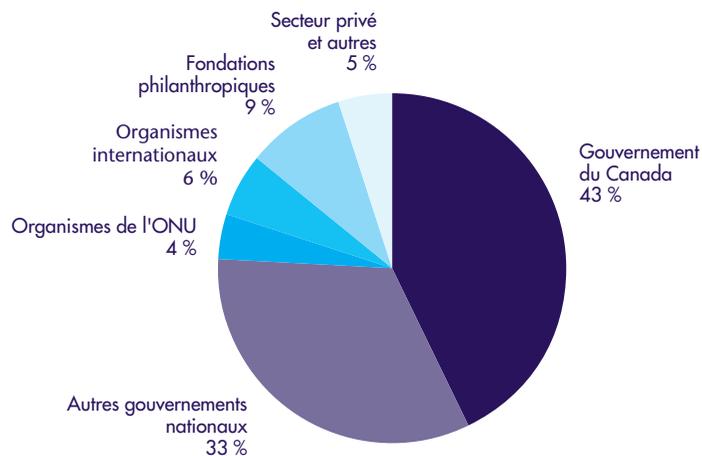
Total des recettes et des dépenses en 1996-1997 par programme

- Subventions désignées et autres revenus
- Subventions de fonctionnement



Total des dépenses de 5 626 883 \$ = 100 %

Recettes des subventions désignées en 1996-1997 par donateur



Total des recettes des subventions désignées de 2 158 430 \$ = 100 %

1. Constitution, mandat et situation fiscale

L'Institut international du développement durable (IIDD) a été constitué en société sans capital-actions le 15 mars 1990 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a commencé ses activités peu après à partir de son siège social de Winnipeg, dans la province du Manitoba, au Canada.

L'Institut est un organisme de charité enregistré au Canada. De plus, il est exempté des impôts sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'alinéa 501(c)(3) du Internal Revenue Code.

Les objectifs de l'Institut consistent à promouvoir un développement économique durable sur le plan environnemental et l'intégration des principes et pratiques du développement durable au sein des secteurs public, privé et bénévole, et entre ces secteurs, à l'échelle nationale et internationale.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

i) Produits tirés des subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement sont accordées à condition qu'elles soient dépensées en respectant le mandat de l'Institut. Les produits tirés des subventions du gouvernement du Canada sont comptabilisés annuellement selon un montant équivalent à un cinquième du total des engagements en vue du financement pendant la période allant du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2000. Les produits tirés des subventions de la province du Manitoba sont comptabilisés

... suite à la page 27

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 1997

	1997	1996
PRODUITS (notes 2a) et 3)		
Subventions de fonctionnement	3 065 832 \$	3 295 000 \$
Subventions affectées à des fins particulières	2 158 430	1 502 143
Intérêts	478 449	406 008
Autres produits	134 304	91 162
TOTAL DES PRODUITS	5 837 015	5 294 313
CHARGES (Annexe 1)		
Programmes		
Information et communications	1 186 081	779 624
Bulletin des négociations de la terre	1 235 981	982 825
Mesures et indices	805 892	269 891
Stratégies d'affaires	89 564	317 413
Commerce et développement durable	668 478	532 895
Adaptation pour la communauté et sources de revenu durables	318 127	566 730
Région des grandes plaines	266 840	381 581
	4 570 963	3 830 959
Fonctionnement	661 877	605 623
Campagne de financement	206 570	117 201
Conseil d'administration	187 473	133 663
TOTAL DES CHARGES	5 626 883	4 687 446
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	210 132	606 867
MONTANTS PRÉLEVÉS SUR LES (AFFECTÉS AUX) ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	19 605	21 109
Réserve pour développement de programmes	-	-
Réserve pour développement à long terme	(271 879)	(252 457)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS DE FONCTIONNEMENT NETS	(42 142)	375 519
«ACTIFS DE FONCTIONNEMENT NETS, AU DÉBUT»	375 519	-
«ACTIFS DE FONCTIONNEMENT NETS, À LA FIN»	333 377 \$	375 519 \$

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 1997

	1997	1996
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Gouvernement du Canada		
Environnement Canada	1 700 000	\$ 2 300 000
Agence canadienne de développement international	1 000 000	1 000 000
Gouvernement du Manitoba	1 145 833	1 375 000
	3 845 833	4 675 000
Subventions constatées dans les produits (note 2)		
Gouvernement du Canada	1 466 705	797 547
Gouvernements provinciaux	212 666	55 000
Gouvernements d'autres pays	773 530	698 411
Organismes des Nations Unies	78 687	430 635
Organismes internationaux	233 728	-
Fondations philanthropiques	151 465	160 886
Secteur privé et autres	137 277	121 476
	3 054 058	2 263 955
Autres produits		
Vente de publications	33 945	31 207
Recouvrement des coûts	97 958	66 883
	131 903	98 090
	7 031 794	7 037 045
Intérêts reçus aux fins du fonctionnement	-	36 350
Encaisse affectée aux activités de fonctionnement	(4 605 534)	(5 555 344)
RENTRÉES DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2 426 260	1 518 051
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts reçus pour le développement à long terme	396 369	355 046
Achat d'immobilisation	(215 463)	(145 285)
RENTRÉES DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	180 906	209 761
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ET DES TITRES NÉGOCIABLES	2 607 166	1 727 812
«ENCAISSE ET TITRES NÉGOCIABLES, AU DÉBUT»	6 920 218	5 192 406
«ENCAISSE ET TITRES NÉGOCIABLES, À LA FIN»	9 527 384	\$ 6 920 218
Composition :		
Encaisse	742 937	\$ 700 685
Titres négociables	8 784 447	6 219 533
	9 527 384	\$ 6 920 218

2. Principales conventions comptables (suite)

selon un montant équivalent au moindre d'un tiers du financement de toutes les autres sources et des montants annuels prévus dans les accords de financement. Les montants supplémentaires reçus en vertu des accords de subvention en vigueur sont comptabilisés à titre de produits reçus d'avance.

ii) Produits tirés de subventions affectées à des fins particulières

Les subventions affectées à des fins particulières doivent être dépensées en respectant la volonté du donateur. Les produits tirés des subventions affectées aux activités courantes sont comptabilisés lorsque les dépenses connexes sont engagées. Les engagements relatifs aux subventions constatées dans les produits visant des activités précises ultérieures sont inscrits à titre de produits reçus d'avance. Les produits tirés des subventions affectées aux activités de développement de programmes ou de développement à long terme sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la subvention est attribuée.

iii) Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, déduction faite de l'amortissement des escomptes ou des primes à l'acquisition d'obligations.

b) Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement, fondé sur le coût moins la valeur résiduelle sur la durée de vie utile de

... suite à la page 29

3. Accords de financement

Subventions de fonctionnement

LIIDD a renouvelé des accords de financement avec le gouvernement du Canada (Environnement Canada et l'Agence canadienne de développement international) et le gouvernement du Manitoba. Les accords conclus avec le gouvernement du Canada procurent à l'LIIDD des subventions de fonctionnement pour une période de cinq ans allant du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2000. L'accord conclu avec le gouvernement du Manitoba procure à l'LIIDD des subventions de fonctionnement pour une période de six ans allant du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2001. Au cours de l'exercice, l'ensemble des engagements en vue du financement de l'ACDI a diminué de 38 000 \$ pour s'établir à 4 962 000 \$.

Le financement se résume comme suit :

	Subventions selon les accords (en milliers de dollars)	Subventions reçues 1996 (en milliers de dollars)	Subventions reçues 1997 (en milliers de dollars)	Subventions à recevoir (en milliers de dollars)
Gouvernement du Canada				
Environnement Canada	4 600 \$	2 300 \$	1 700 \$	600 \$
Agence canadienne de développement international	4 962	1 000	1 000	2 962
Gouvernement du Manitoba	6 875	1 375	1 146	4 354
	16 437 \$	4 675 \$	3 846 \$	7 916 \$
Moins : augmentation des produits reçus d'avance		(1 380)	(780)	
Produits tirés de subventions de fonctionnement (note 2a)i)		3 295 \$	3 066 \$	

Subventions constatées dans les produits

LIIDD reçoit des fonds de divers organismes publics et privés dans le but de financer des projets précis dans le cadre de ses programmes. Ces projets peuvent s'échelonner sur une période supérieure à un an. Les subventions constatées dans les produits connexes sont comptabilisées à titre de produits reçus d'avance lorsque les accords de financement sont conclus et constatés dans les produits et ce, à mesure que les projets sont réalisés. Le tableau qui suit résume les engagements pris au titre des subventions constatées dans les produits et les montants constatés dans les produits au cours de l'exercice :

	Subventions selon les accords (en milliers de dollars)	Subventions constatées dans les produits (en milliers de dollars)	Augmentation (diminution) des produits reçus d'avance (en milliers de dollars)
Gouvernements et organismes			
Canadiens	1 679 \$	925 \$	754 \$
Internationaux	774	711	63
	2 453	1 636	817
Organismes des Nations Unies	79	86	(7)
Organismes internationaux	234	123	111
Fondations philanthropiques	151	194	(43)
Secteur privé et autres	137	119	18
	3 054 \$	2 158 \$	896 \$

3. Accords de financement (suite)

Les subventions constatées dans les produits et les autres produits, qui comprennent la vente de publications et le recouvrement des coûts, sont ventilés par programme comme suit :

Programmes	Vente et recouvrement des coûts	Subventions affectées à des fins particulières	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Information et communications	18 \$	544 \$	562 \$
Bulletin des négociations de la Terre	1	906	907
Mesures et indices	26	265	291
Stratégies d'affaires	13	-	13
Commerce et développement durable	15	219	234
Adaptation communautaire et des moyens d'existence durables	7	120	127
Région des grandes plaines	5	68	73
Fonctionnement	49	36	85
	134 \$	2 158 \$	2 292 \$

4. Évaluation des instruments financiers

Les éléments d'actif et de passif financiers à court terme et les titres négociables sont considérés comme des instruments financiers.

Les éléments d'actif et de passif financiers à court terme comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. La valeur comptable de ces éléments d'actif et de passif financiers constitue une estimation raisonnable de la juste valeur en raison de leur courte durée.

Les titres négociables comprennent des placements libellés en dollars canadiens et des titres de créance à taux fixe émis ou garantis par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux ou d'importantes banques à charte canadiennes. Ces titres sont comptabilisés à la fraction non amortie du coût. Les escomptes et les primes sur les obligations acquises sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du placement. Les échéances varient d'un mois à cinq ans en fonction des besoins futurs prévus en matière de flux de trésorerie. Les placements sont habituellement détenus jusqu'à l'échéance.

Le tableau qui suit résume les placements dans les titres négociables :

Échéance	Coût non amorti	Valeur marchande
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
1997	2 886 \$	2 891 \$
1998	1 193	1 214
1999	1 797	1 828
2000	778	792
2001	2 130	2 118
	8 784 \$	8 843 \$

l'immobilisation, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées et les taux suivants :

- Matériel
10 ans, valeur résiduelle de 5 %
- Tenures à bail
Durée initiale plus un renouvellement
- Systèmes informatiques
3 ans, sans valeur résiduelle

2. Principales conventions comptables (suite)

- c) Coûts de production des publications

Les coûts de production des publications sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel les publications sont imprimées.

- d) Modification des conventions comptables

L'IIDD a adopté les recommandations, publiées en mars 1996, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard des organismes sans but lucratif entraînant la comptabilisation d'immobilisations ainsi que d'une catégorie connexe d'actifs nets investis en immobilisations pour une somme de 455 231 \$. En outre, par suite de ces recommandations, l'IIDD a constitué une réserve pour le développement de programmes dans laquelle ont été transférés les soldes non dépensés accumulés des subventions non affectées à des fins particulières reçues auparavant pour un montant totalisant 4 251 783 \$. Ces modifications ont été appliquées de façon rétroactive et sont reflétées dans les chiffres correspondants de 1996.

5. Dépenses en immobilisations et amortissement

Le tableau qui suit résume les catégories d'immobilisations et des composantes d'actifs nets investis en immobilisations :

Catégorie	1997		1996	
	Coût (en milliers de dollars)	Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Valeur nette (en milliers de dollars)	Valeur nette (en milliers de dollars)
Matériel	584 \$	331 \$	253 \$	296 \$
Tenures à bail	83	58	25	33
Systèmes informatiques	629	471	158	126
	1 296 \$	860 \$	436 \$	455 \$

6. Produits reçus d'avance

L'excédent des subventions à recevoir sur les produits comptabilisés à titre de subventions de fonctionnement ou de subventions constatées dans les produits est indiqué dans les produits reçus d'avance. Le tableau qui suit résume les principales composantes de ces produits :

	1997 (en milliers de dollars)	1996 (en milliers de dollars)	Augmentation (diminution) des produits reçus d'avance (en milliers de dollars)
Subventions de fonctionnement	2 160 \$	1 380 \$	780 \$
Subventions constatées dans les produits			
Organismes gouvernementaux			
Canadiens	1 341	587	754
Internationaux	330	267	63
Organismes des Nations Unies	10	17	(7)
Organismes internationaux	111	-	111
Fondations philanthropiques	58	101	(43)
Secteur privé et autres	28	10	18
	1 878	982	896
Autres	4	71	(67)
	4 042 \$	2 433 \$	1 609 \$

7. Engagements

L'IIDD est tenu d'effectuer des versements en vertu de divers contrats de location qui viennent à échéance jusqu'au 31 mars 2001, comme suit :

(en milliers de dollars)	
1998	75 \$
1999	75
2000	74
2001	18
2002	13

Annexe 1 - Charges

Exercice terminé le 31 mars 1997

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un résumé des charges engagées dans le cadre des divers programmes de l'IIDD :

											Total 1997	Total 1996
Personnel	560 \$	261 \$	403 \$	15 \$	350 \$	152 \$	220 \$	402 \$	85 \$	-	2 448 \$	2 306 \$
Déplacements	127	446	95	18	71	41	7	32	17	-	854	583
Publications	49	137	7	10	28	10	2	4	42	-	289	189
Consultation	145	285	124	21	64	46	8	(2)	14	-	705	535
Réunions	114	-	9	8	1	-	5	1	9	-	147	54
Loyer	56	31	54	4	51	10	8	34	2	-	250	261
Fournitures et autre matériel	43	16	27	7	28	9	5	36	10	-	181	172
Télécommunications	27	40	26	3	23	5	5	22	1	-	152	118
Documents de recherche	13	-	9	1	9	2	1	5	-	-	40	52
Amortissement des immobilisations (note 5)	47	20	51	3	42	38	6	28	-	-	235	188
Projets spéciaux	5	-	1	-	1	5	-	100	27	-	139	95
Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	187	187	134
	1 186 \$	1 236 \$	806 \$	90 \$	668 \$	318 \$	267 \$	662 \$	207 \$	187 \$	5 627 \$	4 687 \$

Annexe 2 - Engagements relatifs aux subventions constatées dans les produits

Exercice terminé le 31 mars 1997

(en milliers de dollars)

Gouvernement du Canada (et organismes)		Organismes des Nations Unies	
Agence canadienne de développement international (ACDI)	545 \$	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	27
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	475	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	26
Accord sur les infrastructures - portion fédérale	166	Plant Genetic Resources Secretariat	15
Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement	102	Climate Change Secretariat	11
Affaires étrangères et Commerce international	54		79
Affaires indiennes et du Nord canadien	38	Organismes internationaux	
Industrie Canada	26	Commission de coopération environnementale	135
Agriculture et Agroalimentaire Canada	25	Institut pour l'étude de l'environnement	46
Ressources naturelles Canada	20	Fonds pour l'environnement mondial	21
Environnement Canada	17	Centre International de Commerce et de Développement durable	20
CANARIE Inc. (ajustement sur exercice antérieur)	(2)	Banque mondiale	12
	1 466		234
Gouvernements provinciaux		Fondations philanthropiques	
Accord sur les infrastructures - portion manitobaine	167	Wallace Global Fund	92
Manitoba	25	The Rockefeller Foundation	31
Colombie-Britannique	20	The John D. & Catherine T. MacArthur Foundation	15
Île-du-Prince-Édouard	1	The San Francisco Foundation	7
	213	Fondation Ford	6
Gouvernements étrangers			151
France (ACCT / IEPF)	256	Secteur privé et autres	
Allemagne	86	Monsanto	31
Danemark	78	Manitoba Rural Adaptation Council	31
Royaume-Uni (ODA)	69	«EXPO 2000, Hanovre»	30
Suisse	68	Cowater International Inc.	14
Norvège	61	L'Association canadienne des pâtes et papiers	14
Suède	54	University of Nebraska	6
Commission européenne	36	Hydro-Manitoba	5
Autriche	34	Council of Forest Industries	4
Pays-Bas	20	Ville de Winnipeg	1
États-Unis	14	Autres	1
Alignement des monnaies	(2)		
	774		137
			3 054 \$

DONATEURS

En sus des partisans qui ont contribué au financement de ses programmes pendant l'année, l'IIDD aimerait reconnaître les contributions en nature des organismes suivants :

la Rockefeller Foundation

L'Assemblée des chefs du Manitoba

la Ville de Winnipeg

l'Environnement Canada

le Programme international de forêts modèles

la Forêt modèle du Manitoba

Prairie Computers

Tourisme Winnipeg

Région de patrimoine Wasaanaabiya - Shining Waters

L'IIDD : La connaissance devient l'action

Nos fermes, nos entreprises, nos foyers et nos modes de vie ne peuvent plus fonctionner comme avant. Il faut que chacun devienne plus durable, ce qui veut dire qu'ils doivent aider à améliorer le rendement économique, à protéger et à rétablir les écosystèmes, et à favoriser le bien-être de tous les peuples.

La mission de l'IIDD est de promouvoir le développement durable dans la prise de décisions, sur la scène internationale et au Canada. Nous contribuons les nouvelles connaissances et les nouveaux concepts, nous analysons les politiques, nous identifions et diffusons l'information sur les meilleures pratiques, montrons la façon de mesurer les progrès, et établissons les partenariats pour mieux faire entendre ces messages.

L'IIDD est maintenant le pivot Internet de premier rang du monde pour les connaissances en développement durable. Par le biais de son nouveau projet Tisser la toile, l'Institut travaille avec des partenaires importants partout dans le monde pour développer des réseaux de connaissances pour les décideurs du village à la salle du conseil.

L'IIDD aide la transition du développement durable du concept à la pratique. Nous travaillons dans les régions rurales de l'Afrique et les villes de la Chine, dans les pays industrialisés et dans les pays en transition vers les économies de marché, en partageant les expériences et en érigeant des ponts.

Le Bulletin des Négociations de la Terre de l'IIDD rend les conférences internationales plus ouvertes et compréhensibles. Nos pages d'accueil, IISDnet et Linkages, fournissent à des milliers d'utilisateurs sur chaque continent l'information sur le développement durable, 24 heures sur 24.

L'Institut anime les efforts mondiaux de développer les mesures précises des progrès vers le développement durable. Nous surveillons et influençons les négociations commerciales mondiales, et nous travaillons pour encourager les moyens d'existence plus durables dans notre écozone locale des prairies du Manitoba.

L'IIDD est un organisme indépendant sans but lucratif dont le siège social est au Manitoba (Canada), avec des partenaires et des associés partout dans le monde. Il est financé par des sources canadiennes et internationales, et par la vente de ses publications et de ses services.

IIDD

161, avenue Portage est, 6^{ème} étage

Winnipeg (Manitoba) Canada R3B 0Y4

Téléphone : 1 (204) 958-7700 Télécopieur : 1 (204) 958-7710

Courrier électronique : reception@iisd.ca

IISDnet@ <http://iisd1.iisd.ca/>